

Musique bretonne

MARS/AVRIL - MEURZH/EBREL 2005 - N° 189

3,50€

www.dastum.net

Kola-Koka

Indien
SUPRÊME RECONSTITUANT



HORS-CONCOURS
MEMBRE DU JURY

8
Paotrez a merc'het, bete
Hell tal eva dez ar gwin
A ter' gantan ho soe'het
Heb trinka re gant ar pes
El he'h ober drouk vaad a
Bennoz da win Kola-Koka

9
Klinget demp gant plac'h k
Bec ar e'foka, am alomane
Ho ligas demp blaz ar vro
A chom en empen noz a d
Ma mamp urega ar e'haer
Bennoz diwar Gola-Koka!

10
Eman neuz ked evel k
Na distag-blag, lag eur
Ned a veskad, gwerc'h a
Herekouo prestik
Euk bete ma renker eva
No evel met Kola-Koka!

24 heures du chant

Instrumentalisation de la culture

Chansons publicitaires
sur feuilles volantes

Jean-Louis Le Vallegant

Paroles et Musique de

du Barde Ch. ROLLAND DU GUERLESQUIN

Marcel LE GUILLOUX
Un devezh 'ba Kerc'h Morvan
PRIZIOÙ 2004 de France 3
MEILLEUR ALBUM



A VEG DE VEG
Paysages sonores en Pays Vannetais

PRIZIOÙ 2004 de France 3
MEILLEUR BRETONNANT
à l'Association A-BOUEZ-PENN pour son action
de collectage et d'édition



Eric LE LANN
Origines
FFFF Télérama



NOUVEAUTÉ
L'anthologie
CHANTS DE MARINS
CHANSONS DE LA MER Volume 2

LES GABIERES D'ARTIMON, FAÏCH LE MARREC, LES SOUILLÉES DE FOND DE CALÉ, SHANGAÏE, YVERDALGUE, YVON ETIENNE, GUILLEMER, BÉMI SABOT, TONNERRE DE BREST, LONG JOHN SILVER, TAILLEVENT ET MELAINE FAVENNEC.

Double album relié cuir • Textes avec chansons



www.coop-breizh.com

COOP BREIZH / Kerangwenn / F. 29540 SPÉZET

Tél. 02 98 93 83 14 / Fax 02 98 93 87 97 / E-Mail : info@coop-breizh.fr

Sommaire Taolenn

Berr-ha-berr	En deux mots	4
Courrier	Lizheroù	6
Chanson	Kanaouenn	
Chansons publicitaires sur feuilles volantes : le Kola-Koka		10
Patrimoine	Glad	
Les mésaventures d'un joueur de violon		14
Musique	Sonerezh	
Le style ancien : Jean Lévêque		16
Rencontre	Kejadenn	
Jean-Louis Le Vallegant		19
Kenavo	Hommage	
Emile Hoveix, Christophe Caron		24
Événement	Darvoud	
Bovel chante encore !		26
Association	Kevredigezh	
War 'L Leur Penn-ar-Bed : 20 ans !		28
Point de vue	Savpoent	
Instrumentalisation de la culture : l'analyse de Jean Kergrist		30
Fenêtre sur	Prenestr digor	
La Loure, musiques traditionnelles de Normandie		32
Spectacle	Abadenn	
Maquida Palabre		34
De plus près	War wel	
Anchfol		36
Quoi de neuf? Hag a nevez?		
Actualité du livre et du disque		38
Ti Dastum	A Dastum	
Actualité du réseau Dastum		42
Agenda	Deiziadoù	
Festoù-noz, stages, annonces, courrier...		45

Le temps est bien gris ; de gros nuages rôdent dans un ciel singulièrement plombé. Car la musique bretonne est en noir : en quelques semaines, tant des nôtres nous quittent. Certains, bien connus ; d'autres, anonymes, et pourtant tous si présents. Par leur amitié, leur talent, leur savoir, l'héritage qu'ils nous confient, l'empreinte qu'ils laissent sur le chant et la musique de Bretagne. Salut, les artistes...

Charles Quimbert

Le tan est au noir ; le ciù est ranpleni de vilaen gros nubl. La muziq bertonn est lei andôlaéy : an qoeiq semaenn de tan, hardi dez noster se son nalae. Lez un taen ben coneü, pas lez autr, maen il son corr læ tertós. Par lór amoeraunz, lór alaunz, lór saveir, l'eiriü q'il nôz donan, la traëz qi læsan sur la chanteriy e la soneriy de Bertaëyn. Salut, lez artisst...

Luget eo an amzer, pezhioù koumoul a droidell en un oabl teñval. E kañv eo sonerezh Breizh : e-korf un nebeud sizhumvezhioù eo aet d'an Anaon kement a gerent deomp. Lod anezho brudet-kaer, lod all dianv, ha ken przius o bezañs en hon touez koulskoude... dre o mignoniezh, o ampartiz, o anaoudegezh, an hêrezh o deus fiziet ennomp, ar roudoù o deus laosket er c'han hag er sonerezh. Kenavo deoc'h, arzourien...

Régis Huiban Quartet : un premier CD

Voici bientôt deux ans que le Régis Huiban Quartet s'est formé, avec pour objectif majeur de (re)composer et d'improviser une musique bretonne. Quelques thèmes traditionnels collectés en Centre-Bretagne ont servi de base à leur travail en leur permettant de proposer une jam-session originale. Au mois d'avril sortira le premier album du Quartet, chez Coop Breizh, sous le label Avel Ouest. A cette occasion, un concert sera organisé à Rennes au Jardin Moderne le 28 avril. Pour plus d'infos : www.regishuiban.com.

La musique adoucit les mœurs

Sur le site du très sérieux Department of Law Enforcement de l'Etat de Floride aux USA, une page est consacrée aux "Violences domestiques : vos droits légaux et comment la combattre ?". Dans la version française de cette page, on peut lire : "Si vous êtes victime de la violence domestique, vous avez le droit d'enregistrer auprès d'un magistrat une plainte [sic] criminelle. Vous avez également le droit de déposer une plainte demandant une injonction pour la protection contre la violence domestique...". Ceux qui auront suivi le stage de Mathieu Hamon sur les chansons amoureuses pourront mettre à profit leur répertoire pour se défendre !

Guide du patrimoine sonore et audiovisuel français

Pour la première fois, une description des fonds et collections sonores et audiovisuels français est proposée aux chercheurs en sciences sociales, comme à tout homme curieux de mieux connaître le XX^e siècle. Une somme de 2500 pages en 7 volumes composée par Agnès Callu et Hervé Lemoine et préfacée par Jean Cluzel et Emmanuel Le Roy Ladurie. Pour en savoir plus et télécharger le bon de commande : www.editions-belin.com.

Festival de la lenteur

Dans une ambiance douce, lente et généreuse mollement encouragée par un service de ralentisseurs humoristiques, la toute nouvelle association des "Gens du lent" de Landujan nous invite à une flânerie insolite le samedi 30 avril et le dimanche 1^{er} mai. Ces 2 jours seront agrémentés de concerts de harpes et de violons, de groupes et de spectacles variés, de visite d'un musée de la sieste, d'un championnat du monde de la lenteur, de jeux... Dépêchons-nous tout de même d'aller découvrir cette heureuse initiative en pays de Brocéliande !

Taxe sur les spectacles (suite)

Le Parlement a adopté l'amendement voté en première lecture par l'Assemblée Nationale, prévoyant qu'à compter du 1^{er} janvier 2005, les "fours de chant, concerts et spectacles de musique traditionnelle" seront désormais exclus du champ de la perception de la taxe sur les spectacles de variétés (article 86 de la loi de finances 2005). Ce que ne dit pas l'amendement c'est ce que le Parlement entend par "musique traditionnelle". Il est prévu qu'un texte d'application soit élaboré sous l'égide du Ministère de la Culture, lequel a demandé au CNV d'engager une concertation préalable, dont les conclusions pourront être reprises dans ce texte d'application.

Un saut par dessus la rivière

Le groupe au nom imprononçable, Twm Twp, sortira son nouveau CD au mois de mai. Naid tros afon ("un saut par-dessus la rivière" en gallois, du nom d'une des danses) est dédié à la danse galloise. On y trouvera jigs, reels, hornpipes, polkas, valse et chansons. Les souscriptions sont ouvertes (15 €) et sont à envoyer à Musique Sauvage, Kersavauge, 56130 Fereil.

Pas de modification de la Constitution en faveur des langues minoritaires

Le 26 janvier, les parlementaires ont débattu sur la modification de la Constitution nécessaire à l'organisation du référendum sur la ratification du projet de constitution européenne. Peu avant cette journée, Patrick Malrieu, président du Conseil culturel de Bretagne, avait envoyé une lettre aux élus bretons leur demandant de se mobiliser pour que l'article 2 disposant que le français est la langue de la République soit également modifié en vue de la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Malgré les tentatives de certains députés et sénateurs bretons, leurs propositions d'amendements ont été rejetées par l'Assemblée.

Une rue Eugène Aulnette à Rennes ?

Une demande va être faite pour qu'une rue de Rennes rende hommage au sculpteur breton Eugène Aulnette (1913-1991). Après une reconnaissance locale, ce serait là le signe d'une reconnaissance régionale.

Bec'h d'ar bluenn !

Roet 'z eus bet lans d'ar pevare priz danevelloù aozet gant Sav-Heol an tasmantou an tem anezhañ. Evit an danvez skrivagnerien hag ar vrezhonegerien nevez eo ar c'honkourse dreist-holl. Un tamm segal zo da c'hounit (75 €, 45 €, ha 30 €). Kasit ho danevelloù a-raok an 30 viz Meurzh da Sav-Heol, 12 straed ar Rozeg, 35136 Gwezin (Titourou : 02 23 46 70 73).

Histoire des bagadoù

A paraître en juin prochain, aux éditions Coop Breizh, le premier ouvrage consacré aux bagadoù, leur histoire, leur actualité et perspectives. Le rédacteur en est Armel Morgant et l'ouvrage sera largement illustré par les photos de Jean-Michel Roignant.

Les 7 d'or de la langue bretonne : le Palmars 2004

Le 9 février, France 3 Ouest a récompensé les créateurs qui, tous genres culturels confondus, ont œuvré en 2004 pour la promotion de la langue bretonne. Sur la liste des 19 nominés, 7 ont été distingués : Prix du meilleur site Internet en langue bretonne : www.europeofolles.net/site/bre/index.html sur un site sur le conte en Europe. Prix de la meilleure bande dessinée : *Sorserezed Breselien 3 : Klask ar Gral*, texte original de Brian Bertin, traduction bretonne de Jill Peneg, Editions Ptit Louis.

Prix du meilleur livre : Jeffrey Shaw, écrivain canadien de langue bretonne, pour son roman *Daerou dre ar goueleh* (Éditions Emgleo Breiz), sur l'apartheid en Afrique du Sud. Prix du meilleur film : *Goulou en noz*, un film de Thierry Compain, sur les taxis bretons qui conduisaient les marins de commerce vers les ports du Havre et Rouen. Prix du meilleur CD : Marcel Le Guilloux pour *Un devezh barz Krec'h Morvan* (Coop Breizh). Prix du bretonnant de l'année 2004 : l'association Abouez-penn pour son action de collectage "A veg de veg" et d'édition (3 CD accompagnés d'un livret) en pays vannetais (lire MB n°188).

Arthur

Ce nouveau magazine se présente comme la suite naturelle d'Adsa, qui a cessé de paraître il y a deux ans. La couleur est avant tout la musique et l'édition en Bretagne. Arthur s'ouvre aussi à la chanson française, aux musiques du Monde, et à toutes les formes de la culture vivante, danse, arts plastiques, stylisme, gastronomie, etc. C'est un journal gratuit tout en couleurs que l'on peut trouver dans près de 300 lieux en Bretagne et même un peu plus loin. Le numéro de mars-avril-mai fait la part belle à l'édition en Bretagne ainsi qu'au festival ouest-nord-ouest / Théâtre des mondes celtes organisé à Quimper par le Théâtre de Cornouaille début avril.

Roue Waroch, dans la bonne humeur

Les Bretons aiment la compétition. Et tant mieux car c'est sans doute grâce aux concours de tous poils que le niveau musical et l'émulation sont en bonne santé. Cela dit, trop souvent, les choses sont prises bien trop au sérieux et ça dégénère à la buvette en fin de partie. Le métier de juge n'est pas de tout repos et même parfois risqué ! Le Trophée Roue Waroch qui se déroule en février à Plescop depuis neuf ans, fixe lui les règles d'entrée de jeu dans le lexique fort bienvenu de son bulletin d'inscription. Extraits : "Concours : prétente à rencontre musicale soumis à un ensemble de contraintes complètement arbitraires. [...] Concurrent : musicien, chanteur, amateur, sans maillot ni ballon, respecte l'arbitre et les autres joueurs. Jury : musicien, chanteur, amateur, choisis pour choisir en toute subjectivité leurs concurrents préférés, au vu de critères arbitraires."

Kerig : 10 ans

Basé à Gévezé, à quelques kilomètres au nord de Rennes, Kerig vient de fêter ses dix ans. Pour marquer l'événement et dans le but de promouvoir chanteurs et musiciens du Pays rennais qui n'ont pas l'opportunité d'édition un CD, Kerig se propose de les aider dans leur promotion en publiant cet automne un album regroupant 12 d'entre eux. Groupes, solistes ou chanteurs intéressés peuvent des maintenant prendre contact avec Bernard Hommerie. Tél. : 02 99 69 03 17 kerig productions@wanadoo.fr

Mouchig-dall : carton rouge !

10h00, 9h50, 9h45, 9h25, 9h20, 9h10, 8h45, 8h40, 8h10... Mouchig-dall : l'émission jeunesse diffusée tous les mercredis sur France 3 Ouest nous réserve chaque semaine un excellent éveil à la langue bretonne mais des réveils de plus en plus difficiles.

Eh ho, Y'a pas que la télé

C'est le titre du nouveau magazine culturel de France 3 Ouest présenté par William Leymergie qui ne s'interdit aucun genre : littérature, poésie, musique, bd, spectacles, gastronomie, mode, balades, arts plastiques, etc. Un magazine qui donne envie de sortir, de découvrir, d'aller voir... car il n'y a pas que la télé. C'est tous les samedis sur France 3 Ouest à 16h50 depuis le 5 février. Chaque émission se termine en musique par un live tourné à la salle l'Ubu à Rennes et le public est le bienvenu pour les enregistrements des émissions (14 mars, 1^{er} avril, 11 avril).

Tronc de chou

Ils l'ont revé et ils l'ont fait ! Yann Le Boulanger, Glenn Le Merdy et Fred Miossec ont recomposé un petit orchestre original autour de la clarinette (treuenn-gaol) et du tambour (taboulin), un trio hors norme attesté dans de nombreux documents et photos du Centre-Bretagne. Parions qu'avec Tronc de Chou, la gavotte va rouler de plus belle.

La Mirlitantouille se reforme !

Le groupe mythique de la fin des années 1970 a décidé de reprendre son répertoire essentiellement gallo avec l'idée de le revisiter, avec pour échéance l'été 2005. La rumeur, non vérifiée, parle même d'une réapparition officielle à Saint-Cherrier en juillet. Pour les "d'œunes", rappelons que le groupe se composait, et se composera, de : Gildas Chasseboeuf (violin), Etienne Grandjean (accordéon), Louis-Pierre Guinard (chant), Pierrick Lemou (violin), Dédé Maillet (vielle) et Yvon Rouget (violin).

Christophe Caron

Nous avons appris le décès de Christophe Caron, le 22 janvier 2005. Talabarder bien connu pour ses duos bombardé et orgue et bombardé et piano ainsi que pour ses groupes (Génépi, Burn's duo et Tourmenté d'amour), Christophe était reconnu également pour ses talents de formateur. Enseignant diplômé, il dirigeait le département de musique traditionnelle au CNR de Nantes depuis 10 ans. Marc Clérivet lui rend hommage dans les colonnes de *Musique Bretonne* (p. 25).

M.C.

Emile Houcic

Emile Houcic est décédé au mois de janvier 2005 dans son village de Le Cours dans le Morbihan. Quelques-uns l'auront probablement croisé à Bovel lors d'un stage de chant, à la Bogue d'or (qu'il gagna en 1996) ou encore au Quartz à Brest lors du lancement du double CD consacré par *ArMen* aux grandes complaintes de Haute-Bretagne. Son départ est pour nous l'occasion d'évoquer la personnalité et le talent de ce grand chanteur qui était à nos yeux, pour la qualité de son chant, l'équivalent d'un Manu Kerjean (p. 24).

C.Q.

Henri Garaud

Henri Garaud est décédé en décembre dernier. Bon chanteur, il a passé sa vie à Lantillac, près de Josselin, où il a accumulé tout au long des années un répertoire immense qu'il a su transmettre. Il a gardé intact jusqu'à la fin son amour et son enthousiasme pour le chant, qu'il partageait avec simplicité, bonne humeur et générosité. Il aura ainsi ces dernières années accueilli, avec sa femme Odette, une demi-douzaine de collecteurs, participé à la Bogue d'or, au stage de chant dans la ronde de Bovel et au stage de chant de la Bintinias à Rennes. Merci Henri.

V.M.

Arnaud Maisonneuve

Le 13 février dernier, Arnaud Maisonneuve nous a tiré sa révérence après avoir longtemps lutté contre une maladie incurable. Il avait 47 ans. Mais Arnaud, heureusement, est toujours là, à travers quantité de disques et quelques livres. Très bon guitariste, excellent chanteur (en breton et en français), auteur de chants, critique de disques pour la revue *ArMen*, corvaïn, il a été l'un des piliers de Cabestan, un groupe-phare de chants de marin qui a réalisé plusieurs albums. Il est très présent également dans les nombreux volumes de l'*Anthologie des chants de mer* du Chasse-Marée/ArMen. En 1990, il sort chez Ocora un CD de chants vannetais et bigoudens. *Eur zon hervez ma zantimant*, puis chez Keltia *Kost ar mor*, avec Marie-Aline Lagadic et John Wright, disque consacré au répertoire bigouden. Passionné de blues, il réalise, en 1996, un album de haute volée, *Outlet men deulagad*, qui marie cette musique avec le chant vannetais. Arnaud accompagne aussi des chanteurs comme Gilles Servat, Denez Prigent, Youenn Gwernig, Manu Lann Huel... Mais, on ne peut pas tout dire ici, tant il a fait de choses, même des livres, comme *Muzik e Breizh* ou *La Bretagne se marie*. Et il s'est bien marré en l'écrivant ! Salut Arnaud et merci bras !

Y.L.

Denise Mégevand

Le monde de la harpe a appris avec tristesse le décès de Denise Mégevand le 27 décembre 2004. Grande figure de la harpe celtique, ancienne élève de Lili Laskine, c'est elle qui initia, entre autres, le jeune Alan Cochevelou-Stivell ainsi que l'ensemble de harpes Telenn Bleimor dans les années 1950-60. Auteur d'une méthode de harpe celtique, elle a composé et écrit de nombreux arrangements pour la harpe à partir de thèmes traditionnels des pays celtiques.

Y.B.

CNV et taxe sur les spectacles (suite)

Suite à l'article de Yann Bertrand sur le Centre National des Variétés (cf. MB n°188), voici le courrier que nous adresse Bernard Hommerie, animateur du label Kerig.

Pour enrichir le débat et pour essayer de contribuer à la bonne compréhension du sujet, il est peut-être utile que soient connus certains chiffres et critères du CNV. A la date du 2 décembre 2004, 996 entreprises de spectacles seulement sont affiliées au CNV. Peuvent l'être toute entreprise de spectacles quel qu'en soit le statut juridique (sarl, association...) à condition que le représentant soit titulaire d'une ou plusieurs licences d'entrepreneur de spectacle.

A son origine, 80 structures y étaient affiliées. Son président et fondateur fut pendant plusieurs

Championnats de Bretagne des sonneurs de couple : mascarade ou fumisterie ?

Georges Epinette suggère l'idée d'un jury populaire pour les concours...

Chaque année, les résultats des Championnats de Bretagne des sonneurs de couple font l'objet de polémiques tant le classement prête aux atermoiements. Il est temps aujourd'hui de lever le voile quant aux pratiques qui conduisent à décredibiliser cette manifestation. Oui, il est temps d'écrire ce que nombre de sonneurs disent tout bas.

Une manifestation qui repose sur l'intégrité absolue des jurys : c'est là que le bât blesse. Pour celui qui appréhende un peu le microcosme de la binouiserie, qui connaît les inimitiés et copinages des acteurs, le classement peut se réaliser a priori : sans même entendre les prestations des concurrents. Il suffit de savoir qui seront les juges et participants... Car dans ce petit monde qui

années Jean-Claude Camus, manager de Johnny Hallyday, Daniel Colling, responsable du Printemps de Bourges et du Zénith de Paris lui a succédé.

Le CNV est financé par la taxe de 3,5% dont sont redevables pratiquement tous les spectacles qui sont organisés dans l'Hexagone. Dès son instauration, cependant, en ont été exemptées les musiques religieuses et classiques, y compris donc, les grands festivals d'Aix, Orange, La Chaise-Dieu, les représentations des opéras et les concerts des grands ensembles philharmoniques.

Les 996 membres affiliés au CNV peuvent recouvrer le montant de la taxe qu'ils ont versé jusqu'à une hauteur de 65% (ils appellent cela "le droit de tirage") à la condition qu'ils aient versé plus de 1000 euros de taxe. Les membres affiliés peuvent également demander des aides car "la plupart des aides que le CNV peut

accorder sont réservées aux entreprises qui lui sont affiliées". Le CNV intervient dans le soutien aux festivals utilisant les répertoires relevant de sa compétence. Ne sont aidés cependant que les festivals dont le nombre de spectacles est supérieur à 15 et dont le nombre de spectateurs payants potentiels est supérieur à 3000. Le festival doit également se prévaloir d'un budget prévisionnel supérieur à 152 000 euros.

Le CNV veut également être un intervenant dans d'autres missions par le biais de plusieurs commissions.

Outre la commission Aide aux festivals existent :

- une commission structuration et développement professionnel,
- une commission pour l'aide à la production des spectacles ou des tournées organisées par des membres affiliés,
- une commission d'aide à l'aménagement et à l'équipement et

de salles de spectacles (cette commission est notamment chargée du suivi du programme d'implantation des Zénith).

• une commission chargée de l'aide à l'activité des salles de spectacles.

Le CNV, par ailleurs, en liaison avec la Mairie de Paris, aide à la promotion des activités des membres affiliés si leurs spectacles sont organisés dans des salles parisiennes.

Au total le CNV distribue 10,5 millions d'euros d'aide, droit de tirage inclus, sur près de 13 millions d'euros collectés. Près de 2,5 millions d'euros, soit près de 20% des sommes collectées, sont ainsi consacrés à son fonctionnement.

Pour une information encore plus complète, vous pouvez aller voir le site, très bien fait, du CNV <http://www.cnv.fr>, site sur lequel une grande partie de ces informations ont d'ailleurs été collectées.



regroupe une centaine d'acteurs, les apparences demeurent trompeuses. On se sourit, on trinque ensemble, dans la plus grande hypocrisie. Et qu'on ne me parle pas du plaisir intrinsèque et océanique de sonner ou d'échanger entre sonneurs !

Car un jour ou l'autre, chacun aura eu l'occasion de juger ses pairs. C'est là que se trouve l'origine de rancunes tenaces : "Ah ! Tu m'as mal noté lors du précédent concours, je vais m'occuper de ton cas !" On connaît tous ces aberrations où un juge va saquer un concurrent pour épancher son aversion.

A l'inverse, les copinages sont aussi l'occasion de majorer les

notes pour favoriser untel ou untel : outrance ou outrage ? Les initiés connaissent aussi les excès passés ou récents. Untel s'est retrouvé Champion de Bretagne car un juge d'épreuve qui n'avait rien à voir avec la délibération globale a majoré sa note quand il s'est aperçu que son protégé n'enlevait pas le morceau, etc.

Il ne faudrait pas en conclure que tout le monde est à mettre dans le même sac : mais un ver suffit pour pourrir le fruit !

Outre ces forfaitsures, il faut pouvoir trouver des jurys compétents aptes à juger tous les terroirs : ce qui demeure une mission impossible tant personne ne dispose de la science infuse, même en bor-

dant tous les critères de notation. Résultats ? Le couple qui gagne ne doit pas faire preuve d'originalité et de recherche : ars bateau, style aspiérisé : il faut sonner "global", niveler, pour que tout le monde comprenne. D'une année sur l'autre, les airs demeurent les mêmes, ou presque. Ce n'est pas de cette façon que l'on fera progresser notre patrimoine musical !

Oui, il est temps de dénoncer ces excès, de mettre un terme à cette mascarade, même si les sonneurs déçus râlent sur le coup pour remettre la gomme l'année suivante, parfaitement conscients que les mêmes causes généreront les mêmes effets.

C'est pourquoi - afin de conclure sur une note positive -, je préconiserais de supprimer un jury partisan au profit d'un "jury populaire" : où tout un chacun dans l'auditoire pourrait voter. Cela ne serait sans doute ni mieux ni pire. Mais les passions pourraient alors se mesurer à l'aune de la popularité des sonneurs dans la plus grande subjectivité - lot de toute démocratie - à préférer toutefois aux excès d'un quarteron de binouiseurs iniques.

Chanter les vins de Loire (suite)

Michel Collet, éditeur, et Jean-Pierre Bertrand, co-auteur, répondent à la critique de leur livre-CD écrite par Robert Bouthillier et publiée dans le n°188 de *Musique Bretonne*.

Eloge de la diversité

Ayant co-édité, pour le Chasse-Marcé, le livre-CD sur les chansons à boire, il me paraît important de donner aux lecteurs de *Musique Bretonne* le contrepoint des critiques émises par Robert Bouthillier dans le dernier numéro.

Ce livre-disque est issu du projet culturel proposé par les trois co-auteurs : mettre en valeur une des fonctions sociales du chant, et pour cela, réunir des équipes ayant, pour la plupart, la Loire en commun. "De Nantes à Nevers", bien que se côtoyant peu.

En concevant un disque où la Bretagne n'est qu'une des contrées présentes, les questions identitaires (origine du répertoire, représentativité des chanteurs et des associations, liens avec les institutions publiques), se sont posées différemment de la manière dont les Bretons les abordent habituellement. Certains des chercheurs, chanteurs et groupes de Haute-Bretagne contactés ont décliné notre invitation, alors que partout ailleurs les musiciens y ont répondu avec plaisir : une partie des Bretons ne semble pas encore habituée à participer à des disques les valorisant à part égale avec les régions frontalières ! Toutefois, j'ai incité les co-auteurs à quitter les bords de Loire le temps de certaines chansons, pour faire découvrir aux auditeurs combien la tradition orale n'a justement pas de frontière. Ainsi, l'un des Québécois que l'on entend, Jean-Paul Guimond, a également à son répertoire certains des autres chants retenus dans le disque.

Je laisse aux co-auteurs du disque le soin de commenter les affirmations de Robert sur les "erreurs scientifiques" qu'il affirme y avoir relevées. En ce qui me concerne, je

ne leur ai pas transmis à temps la référence exacte de la version notée en Normandie du "Père Bacchus" que je leur avais signalée. La voici donc : "*Chansons de Dieppe recueillies, arrangées et harmonisées par Arthur Delv, éd. Ardeh, 1939*". Oubli domageable, certes, mais non fondamental !

Quant aux regrets de Robert sur certaines des interprétations, je réclame pour ma part le droit à la diversité des goûts. Cela fait longtemps, par exemple, que l'on ne critique plus aussi abondamment les nombreux disques de musique à danser bien éloignés de la tradition... Les co-auteurs ont choisi, dans ce projet collectif, de respecter les esthétiques musicales de chaque participant, tant qu'ils utilisent des instruments acoustiques : arrangements polyphoniques, styles variés des groupes, fanfares, veillées, collectes... Tout le monde y trouvera chaussure à son pied, et j'ai moi aussi mes préférences ! Faut-il ne plus proposer en disque que le style de chant communément admis dans le petit monde des collecteurs haut-bretons (style proche de la tradition, je n'en disconviens pas, le pratiquant moi-même) ? Faut-il éviter en Bretagne les projets collectifs menés avec des "horseins" ? Ce disque reflète la diversité des approches de la musique traditionnelle, notamment dans d'autres contrées que la Bretagne : tant mieux, c'est de l'uniformité que naît l'ennui !

Du plaisir de chanter les "vins de pays"... de Loire !

Cette réponse est saisie le 22 janvier, jour de la Saint-Vincent, fête des vigneronnes. Hier, j'étais avec ceux de Faye-d'Anjou, en plein Layon, petit bourg où est née, en décembre 1996, l'idée de l'édition "cbranlée" dans les pages de *Musique Bretonne*. Noble journée, comme les années précédentes ! Les musiciens de l'harmonie partageaient l'animation musicale avec les sonneurs de

trompe. Cette année, le chapitre de la confrérie des Bien Faye du Layon se tenait chez le vigneron Philippe Leblanc, le président de la Musique de Faye. On était en plein dedans, avec pour grand maître, Jean-Pascal Godineau qui vient d'être, pour couronner sa panoplie de médailles d'or, sacré champion du monde des meloux par le *Best wine* pour son Bonnezeaux 1996. La galette "mal digérée" par Robert Bouthillier y était diffusée en attendant les libations. En soirée, le banquet de la Saint-Vincent réunissait quelques 310 convives professionnels et amateurs invités à lever leur verre par un appel magistralement bien mené par un autre maître vigneron, Dominique Leblanc. On s'est levé et on a chanté avec lui. Pas un d'entre-nous ne titubait, pas d'exaltation, ni de sauvagerie non plus... Et pourtant, on a passé la journée à déguster d'excellents vins servis environnés de milliers d'hectolitres du délicieux breuvage, où même les dames avaient le verre à la main, pas la tasse de thé ! C'est là que se vit la culture du savoir et du bien boire... C'est là que nous la partageons avec les vigneronnes, comme d'autres chanteurs de ce disque, et nous espérons que, modestement, notre publication les aidera à faire perdurer ce répertoire.

Mais les critiques de Robert portaient sur deux points importants, sur lesquels avec mes deux compères co-auteurs - et tous trois initiateurs du projet - nous voulons, nous aussi, revenir.

Le Collectif Traditions Orales, co-éditeur de la publication, est né d'un accord entre Sonneurs de Veuze, Dastum 44 et Arexepo en Vendée. Sa déclaration en préfecture de Loire-Atlantique date du 29 décembre 1995. Les trois co-fondateurs s'étaient entendus pour qu'en aucun cas la notion de Pays-de-la-Loire ne soit utilisée comme élément de regroupement. Principe toujours respecté. Dans les propos de Robert, la dénomination "collectif d'associations de la région des Pays-de-la-Loire" est donc une terminologie inexacte.

Robert regrette l'absence de Dastum 44. Ignorait-il que, jusqu'au 2 février 2002, Dastum 44 participait à l'élaboration de l'ensemble du projet d'inventaire sur les chansons du monde des vigneronnes, et a d'ailleurs fourni des pièces issues de ses collections, aux côtés de celles transmises par les associations angevines, telle Ellebore, ou orléanaises, telles les Ethno Centre, UCPS, berrichonnes, telle la Gueroeur de Valençay... ? Loïn de désavouer l'extension de ce projet au bassin de la Loire, les représentants de Dastum 44 y ont bien participé !

Le 2 février 2002, le président de Dastum 44 annonça le retrait de son association du Collectif, le 22 février. Sonneurs de Veuze en fit autant. Tout ce remue-ménage parce que, comme cela a été explicitement invoqué, il n'était plus question pour les démissionnaires de participer à un projet qui aurait une connotation "Pays-de-la-Loire". Peut-on faire remarquer - perfidement peut-être ! - que les aides obtenues par les associations bretonnes auprès du Conseil Régional de Bretagne - représentant d'une Bretagne non historique, tronquée, à quatre départements - ne sont, quant à elles, jamais refusées par personne ?

Le projet lancé ne concernait pourtant rien d'autre que la musique et la culture traditionnelles. Il a suscité un réel enthousiasme des associations tout au long de la Loire - de Nantes à Nevers -, et des échanges musicaux ont commencé à se développer autour des chansons à boire. Par ailleurs, des engagements avaient été pris pour le réaliser, suite aux aides financières attribuées par les DRAC Centre et Pays-de-la-Loire, et les Conseils Régionaux de ces deux régions. Pour ces deux raisons, il nous fallait aller au bout de l'aventure.

C'est à partir de cette décision que les choses ont évolué différemment du projet initial. En effet, lors de la constitution de

l'équipe de réalisation du disque, nous avions demandé à Robert Bouthillier d'être le rédacteur des textes relatifs aux chansons. Il a décliné l'offre, et c'est bien dommage, car sa science nous aurait été bien utile... et sans doute, sa critique scientifique du disque eût été différente !

La présentation par Robert d'une erreur que nous aurions faite quant à l'attribution du Manuscrit de Bayeux, est erronée. Notre critique n'a en effet pas livré l'intégralité de la phrase figurant dans notre introduction. La voici : "*La plupart des historiens s'accordent à considérer que les premiers exemples connus sont des textes dits Vaux-de-Vire, figurant dans le Manuscrit de Bayeux et attribués à un foulon normand dénommé Basselin...*". Le "s" à "attribués" indique que nous parlons bien des textes, et non du manuscrit.

La seconde critique émise est formulée, par contre, à juste titre, pour l'attribution des "Trois canards" à Grignon de Montfort. Nous reconnaissons cette - grossière - erreur : nous avons, dans le livre, confondu texte et timbre. Nous ne l'expliquons pas nous-mêmes, puisque deux des éditions des œuvres de Montfort ont été consultées, et que ces informations figurent dans nos notes préparatoires. Mentionnons seulement que le manuscrit de Montfort est terminé et édité par lui en 1711 (in-18 de 120 pages en cinq fascicules) et que l'édition post-mortem de 1725 que cite Coirault n'est que la quatrième de J. Desbordes, éditeur à Niort.

Les remarques de Robert sur "Le père Bacchus", "Le gouapeur" et "Nous étions trois mariners" sont exactes : elles montrent que son aide nous aurait été précieuse. Elles s'appuient sur le classement réalisé par Coirault dans son troisième catalogue. Or ce dernier volume est, jusqu'à ce jour, resté inédit : nous ne pouvions donc nous référer à lui ! D'autant que la BnF, contactée

pour ce chantier, n'a pu nous fournir une date d'édition. Mais nous savions que Robert, qualifié dans l'introduction du volume II du *Répertoire des chansons françaises de tradition orale* de Coirault de "collecteur bien au fait du répertoire canadien qui est chargé de réviser et compléter les correspondances que nous avons établies avec le Catalogue Laforte..." a participé au comité chargé de rendre publiques les deux derniers volumes dudit catalogue. Ce troisième volume sera, justement, celui qui livrera les références des chansons de table. C'est aussi pour cela que nous avions sollicité la participation de notre critique...

Quant au CD rom, nous repondrons la formule de l'auteur : "*C'était pourtant une bonne idée...*", pensant, bien humblement, que se lancer dans un CDrom était une gageure par rapport à nos moyens et qu'il eût été plus simple de ne fournir que les paroles dans le livret d'un coffret CD. Mais nous avons osé. Un moyen supplémentaire de présenter tous les participants du disque et de les remercier, et de faire avancer le *shmilblik*.

Dernière information, capitale, du lundi 24 janvier : à 20 heures, tous les vigneronnes membres de la confrérie des Bien Faye du Layon se sont retrouvés pour leur bilan de la Saint-Vincent sur les bords de la Loire. Après quelques verres trinqués et marqués d'un vibrant hommage à leur confrère qui a obtenu le trophée mondial, l'honorable société vineuse a chanté, debout, livre-disque en main, "Les religieux qui boivent", tandis que Dominique Leblanc bénissait les fidèles de son goupillon improvisé.

A la vôtre !

La rédaction de Musique Bretonne profite de cette lettre pour présenter ses excuses aux destinataires du livre-CD Chanter les vins de Loire pour avoir publié leurs dessins sans leur autorisation.

Chansons publicitaires sur feuilles volantes (1)

UN CURIEUX HOMMAGE DE CHARLES ROLLAND AU "KOLA-KOKA"

La mondialisation et l'omnipotence de grands groupes internationaux sont aujourd'hui souvent critiqués. Ce n'est pas ici le lieu de prendre position dans ce débat. Il est curieux cependant de voir comment, d'une génération à l'autre, les choses ne changent pas, ou guère... On en veut pour preuve la chanson de Charles Rolland sur le Coca-Cola que, certains s'en souviendront, Thierry Rouaud a interprétée il y a quelques années au festival plinn du Danouët. Cette étude est le premier volet d'une série sur les feuilles volantes à sujet publicitaire.

Les chansons anciennes étaient supposées "meilleures" car appartenant à un monde ancien, moins influencé par un modernisme jugé néfaste. Dans cet état d'esprit, on imagine combien pouvait paraître incongrue une chanson ou de publicité. L'exemple de la chanson sur le Coca-Cola n'est pourtant pas unique et certaines feuilles volantes se sont livrées à une publicité éhontée. Ce type de chanson publicitaire peut paraître étonnant de la part d'un chanteur renommé. Il est évidemment difficile, à plus de quatre-vingts ans de distance, de savoir quelles étaient les motivations de Charles Rolland lorsqu'il a écrit cette chanson, surtout connaissant le reste de son répertoire et sa tonalité générale. On peut cependant émettre plusieurs hypothèses : des contraintes d'édition ou l'émulation entre chanteurs ont pu pousser Charles Rolland à écrire une telle chanson, ou encore, plus sûrement, des questions matérielles et alimentaires, les chansons publicitaires permettant au chanteur d'être connu et donc de vivre.

Réclame, publicité, promotion...

Parler de réclame est évident dans l'exemple cité. Ailleurs, dans le domaine particulier et étroit des feuilles volantes, il n'est pas exagéré de parler de promotion ou de publicité. Comment cerner les limites de ce qui peut être une publicité ou une réclame ? En relevant tout ce qui n'a pas de rapport immédiat avec le sujet traité : promotion d'autres chansons du même auteur, publicité pour d'autres articles divers en vente à la librairie mentionnée, par exemple. Des formes de publicité peuvent ainsi être mises en évidence sur certaines feuilles.

Parallèlement aux chansons vantant tel ou tel produit commercial, il y a les chansons politiques ou polémiques, faisant la promotion d'idées diverses, qu'elles soient pour ou qu'elles soient contre. Ce sujet-là est, à l'évidence, quand on connaît la littérature sur feuilles volantes, à la fois vaste et brûlant. Sujet vaste, parce que la virulence des débats politiques et religieux

ne date pas d'aujourd'hui. Sujet brûlant car la diffusion de feuilles volantes, arrêtée en principe dans les années 1950, a vu fleurir jusqu'à récemment des spécimens consacrés par exemple à la lutte contre la centrale nucléaire de Plogoff dans les années 1970, ainsi qu'une chanson de propagande en faveur de François Mitterrand intitulée "Ar rozenn ruiz" en 1981.

Charles Rolland, "barde de Guerlesquin"

La carrière de Charles Rolland a été longue et atypique. Né en 1862, il se signale surtout par des chants sur la Guerre de 14. Il continue à écrire après la Grande Guerre, réel traumatisme social et général. Il signe encore quelques textes dont un, à 72 ans, qui est daté : "Ar gorsedd en Rosko 1934" (le Gorsedd, réunion des neobardes, à Roscoff 1934).

Charles Rolland est connu pour son ardeur à défendre ses opinions socialistes (il était allé jusqu'à peindre sa maison de Guerlesquin en rouge pour que nul ne s'y trompe !), son engagement a fait l'objet d'un article de Bernard Lasbleiz sur la traduction de *L'Internationale* en breton (cf. *Musique Bretonne* n°174, septembre octobre 2002, p. 25). Ailleurs, il persiste et signe, et publie certains textes critiques à l'égard de la religion, ou des religieux.

Citons aussi une précieuse source d'information : le mémoire de Pêr Salaün, intitulé *War lerc'h eur foueter-bro, Charles Rolland eus Guerleskin* et paru dans *Hor Yezh* en 1983.

Notons que ses opinions politiques n'empêchent nullement Charles Rolland de publier par ailleurs "Noel ar Christen" (le Noël du Chrétien), n°902 dans le Catalogue Ollivier, à une époque où, souvent, il fallait être soit pour, soit contre, et choisir son camp sans ambiguïté...

La chanson

N'insistons pas sur les descriptifs habituels : 22 couplets de 6 vers variables. On note aussi que l'air donné est celui de "Person Plourin" (le curé de Plourin), alors qu'une partition est notée, avec en

un accompagnement de piano. La chanson sur le "Kola-Koka" est dûment répertoriée dans Ollivier sous le numéro 850. Bien que non datée, elle est donc antérieure à 1942. On doit signaler que c'est un exemple, rare mais non exceptionnel, de feuille volante imprimée à Paris. La marque d'imprimeur figure en bas de page 4 : « Crevel, grav. Imp. Fg St. Denis, 18, Paris ».

Le contexte dans lequel Charles Rolland a publié la chanson est difficile à préciser. Il y a bien les deux mentions : "hors concours" et "membre du jury", ce qui tend à faire penser que c'était une chanson composée par Charles Rolland pour l'un de ces

concours auxquels il participait volontiers (cf. Ollivier, p. 344). Remarquons que, tout au long de la chanson, le nom de la boisson est inversé (le Coca-Cola est devenu le Kola-Koka) et comporte deux variantes orthographiques (Kola-Koka ou Kola-Coca).

S'agit-il réellement du Coca-Cola ou d'une contrefaçon ? Il est possible que le produit présenté ici ne soit qu'une contrefaçon, car avant que le Coca-Cola ne prenne son importance actuelle, de nombreux produits lui ressemblant essayaient de faire leur place dans la publicité. La commercialisation en France de la célèbre boisson commença en 1918 et bénéficia d'une énorme publicité dans l'entre-deux-guerres.

Ar gwin Kola-Koka

Relevons l'appellation de "vin Coca-Cola" (ar gwin Kola-Koka) qui peut paraître étrange alors que le texte précise à de nombreuses reprises que la boisson ne contient pas d'alcool. Ceci se réfère au fait que l'appellation "vin" est prise dans le sens pharmaceutique, c'est-à-dire de préparation suivant un processus chimique précis. Notons que le vin a ce sens plus large en latin, et qu'en français le sens pharmaceutique de "vin" est aussi plus étendu que le sens étroit de "jus fermenté de la vigne". C'est le cas aussi en breton. Jules Gros ainsi que Francis Favereau notent d'ailleurs, à juste titre, que "gwin" peut désigner une préparation a priori non alcoolisée, dans le cas du *gwin mouar* par exemple, le jus de mûre.

Le couplet 7 rappelle que la boisson peut être bue seule ou avec de l'eau ou de la limonade, ce qui confirme qu'elle ne se présentait pas comme maintenant, mais plutôt comme une sorte de sirop que l'on pouvait diluer, avec de l'eau plate ou avec un siphon d'eau de Seltz, suivant l'appréciation des cafés et de leurs clients



Procédés publicitaires

Ce texte est une publicité sans aucun complexe. Quels arguments utilise-t-elle ? Les mêmes que dans les publicités contemporaines :

- La santé et toutes les vertus pour tous les âges et tous les moments de la journée. Les vertus physiques et psychiques du Coca-Cola sont sans cesse mises en avant.

- La touche d'exotisme, incarnée par l'Indienne qui tend son produit au goût d'amandes : "kriñged demp gant plac'h kaer an Indez..." (nous est offerte par une) belle dame des Indes). L'iconographie participe bien de cette tendance qui visait à mettre en vitrine des produits et des personnages exotiques. Que cela nous insupporte ou non, pour sa connotation colonialiste à peine voilée, elle rappelle le Sénégalais de la publicité Banania. Bon

nombre de nos publicités actuelles ne sont pas exemptes de cette tendance, plus ou moins filtrées à l'écologiquement correct, moyennant certains passages par le Monoï ou Ushuaïa par exemple. Ici, on a droit à une Indienne de paocaille, le Kola-Koka est qualifié d'"indien" et de "suprême reconstruisant" ! Exotismes et superlatifs ne manquent pas !

- L'authenticité du produit, à l'inverse des produits de la concurrence qui ne propose, c'est bien connu, que des produits frelatés, maisins ou d'origine douteuse. C'est un autre procédé classique de la publicité.

En guise de conclusion (temporaire)...

Cet exemple est frappant. Il a été choisi pour cela. Dans l'approche du chant traditionnel, il faut prendre ces textes comme ils vien-

nent, c'est-à-dire des illustrations, des témoignages de la vie quotidienne de l'époque et de la vie du chanteur. Il faut s'abstenir de relire avec des verres déformants, ou de voir la vie dans le pays avec un angélisme primaire bien souvent entaché de fausseté. Les chanteurs devaient vivre, comme les autres, ce qui signifie défendre leur rang, assurer leur présence, et parfois aussi se livrer à des opérations promotionnelles de type alimentaire. Est-ce déshonorant ?

Serge Nicolas
Association Skodenn
www.chez.com/jolenn

A suivre : une chanson sur le vin d'Algérie (toujours Charles Rolland), un curieux hommage au rhum par Taldir et une chanson sur le tabac à Morlaix...

Piano.

Hi - rie c'hwivoar a raer dre holl brezel, Em Bro-e'Hall koulz ag em

Breiz - l - zel, D'ar c'hoss gwinn-ar-ant / mi - li - get! Lak ann dud so - toe'h

vit loe-net A da gement koss la pach all, So holl treitour, noazuz a fall!

Kola-Koka

du barde Charles Rolland
du Guerlesquin

Hirie ive em pep march hadourez
Neuz met finaessou, tromplerez,
Velkent ar fentusa bourdou
A za c'hoaz en holl evachou,
So mad iskitz 'me ar perc'hen,
Klam vaer gante deuz ann
daou benn !

Hirie c'hoaz a benn beza didamad
E renker trinka gant ar re all,
Ma vaer holl nec'het ken a vaer
O klask gout petra da gemer ;
Rak bete hent 'oa ked kavet
Tanfoelt evaj vit ar yec'het ?

Ogen, tud gwiziek a disket mad,
Mantret holl deuz eun evelp
stâd,
Deuz ijinet a neve-flamm,
Gant eur gwinn deud diwar he
tamm !

Eun evaj c'hoek deuz ar gwella
He hano eo "Kola-Koka" !

Saludomp holl ann evaj biniget !
Da drec'hi ar vezventi krouet
A da harz ann holl dizur zo
A lak ann alkoool em pep bro ;
A meulomp holl gant stad eta,
Hirie gwinn mad Kola-Koka !

Aksantet gant ar Vedesinerez,
Pa neuz emhan met pep madelez,
Neuz bed dre holl er c'honkour
riou
Medaliniar aour a kerojou,
Ma man hirie er penn kenta :
Enor da win Kola-Koka !

Mad da gemer goude lein,
goude koan,
Distinget dre em-han he uman,
Gant limomad pe gant dour
sklaer,
Em pep stum hag em pep
anzer,
Iskitz vit ann holl paad ar blaa ;
Pebeuz nerz ! gwinn Kola-Koka !

Paotret a merc'het bete bugale,
Holl holl evaj deuz ar gwinn neve
A ferri gantan ho sechet
Heb trinka re gant ar pesket
El lec'h ober drouk vaad a ra !
Bennoz da win Kola-Koka !

Kiniget demp gant plac'h kaer
ann Indez,
Bro ar c'Hoka, ann alamandrez,
He tigas demp blâz ar vro-ze
A chom en empen noz a de
Ma m'emp uréou ar c'haera !
Bennoz diwar Gola-Koka !

Eman neuz ked evel kalc'z re all
Na distag-flâg, n'ag eun tamm
blâz-fall !
Ned a veskaill, guere'h a alkoool
He rekouro prestik an holl ;
Rak bete ma renker eva
N'o evet met Gola-Koka !

Izel a ra war he lerc'h 'sort
bikoa
C'hoez iskitz ! freskadurez a blâz !
Blâz ar c'Hoka, c'hoez ar c'hoat
beuz
Goude distana demp hor
c'hleuz,
Ag ober demp vâd em pep tra,
Mil mennad da Gola-Koka !

Ouspen he neuz c'hoaz ar gal
loud dispar !
Da rei gened breskanz a koff-kar !
Koantiri d'ann holl verc'hejou !
Priantiz d'ar ugaligou !
Tenzoriou ar galloudusa !
So kuzet er c'Hola-Koka !

En goad ar paotr-koz he tigas
tomder !
D'ar yaouankiz 'ro tan ag herder !
Goad ann holl a lak da virri,
Kreiz pep kristen da frealzi !
Neuz ked he baar war ar bed-ma !
Gwinn burzuduz Kola-Koka !

Daoust ma vaer gantan diz
rouk vel eun oan
Daoust ma tôr ann anken ag ar
boan,
He tigas naon a c'hoant-kousket
Sor'hennou d'ar re n'o deuz ket !
Da zerc'hel ar bed en he zaa
Neuz ked 'sort da Gola Koka !

Goude rei kalon d'ober pep
labour
Ne ra ked mui a zrouk vit ann
dour
M'ar doc'h skwiz evit eur banne
Ag he c'hefot pell adare !
Da boanta vel da ziskwiza
E raal iskitz Kola-Koka !

la, derc'hel 'ra pep tra mad en
he blom
Ar galon ye ! ann treid bepred tom !
Ann izily diskwiz, dizao,
Ar speret lemm, digor atao !
Ar uvez skelt da hellout kana
Meuleudi da Gola-Koka !

Malloz ! d'ann hini krenv a
d'ann alkoool !
A lak bemde ar bed dont da goll ;
A foeti da gement lleur fall !
A zêo hor c'hleuz vel ann tan
gwall ;
E oamp o font da zizeria
Anez gwinn mad Kola-Koka !

Michantz breman teffomp ken
zod awalc'h
Da rei tanfoelt gwennek deuz
hor yalc'h,
Evit koss lapach pistriet !
Pa zo du bon kerkoulz marc'het ;
Digouzet ve dont da staga
Ar re nach gwinn Kola-Koka ?!

Pa c'heffomp d'eun osteléri
benag
Lec'h ne vo nemet koss boeson
flâg,
Skampomp, paotret, buhan er
maez !
Ag evomp kentoc'h dour a taev
Vit bete ma renkomp paë
Goulenomp holl Kola-Koka !

la, digesomp ar c'hiz hep dale pell
Dre holl war douar koz Breiz-Izel
Da gemor mann-all remet-han
A ni vo yac'h lec'h beza klan !
Lec'h kaout kerse ni gavo daa
Gant evaj mad Kola Koka !

Ra vo-ta prestik gwir evaj ann
holl
Ag el lec'h beza m'eo a diroll
Ni m'hom nerz, yec'het a bië !
Evruset, peoc'h a karante !
En eur baradoz ar c'haera !
Veomp holl gant gwinn Kola-
Koka !

Kanomp-ta, kenreiz diboez
hor penn,
Meuleudi dezan da virriken !
Enor ! d'ar gwinn neve a mad
Deud tre en koulz d'hom zavetaad
Eun eil goad deud d'hom ad
prena
Bûe ! da win Kola-Koka !

Les mésaventures d'un joueur de violon

CHRONIQUE D'UN CONFLIT ENTRE UN RECTEUR ET UN MUSICIEN

Depuis les missions et les taolennoù de Michel Le Nobletz et du Père Maunoir où les sonneurs étaient régulièrement désignés comme des agents du diable, on connaît la lutte du clergé contre les sonneurs. Nous savons, grâce aux témoignages oraux recueillis au début du XX^e siècle, que ce contentieux entre l'Eglise et les sonneurs perdure bien au-delà de la Contre-Réforme. Voici un nouvel épisode à verser au dossier, celui du conflit, à la fin du XVII^e siècle, entre un recteur et un sonneur de violon à Saint-Servan.

Le 29 novembre 1696, le "Noble et discret prebtre messire Simon Allain, docteur aux droitz, sieur recteur de la paroisse" assigne en justice le nommé Gaufredy, "se disant tantost d'un lieu et tantost d'un autre", qui fait métier de jouer "continuellement de son violon et de sa basse". La raison de cette assignation en justice est simple : notre sonneur joue "sur tout les festes et dimanches et pendant la grande messe, le sermon et les vespres".

Appel à témoins

Sont convoqués comme témoins : Janne Pinson, du village de Boisouze¹; Guyonne Leliepvre, du même endroit, François Joly "serviteur domestiqué" du sieur Recteur, François Benoist, maître-cordonnier au bourg, et Roberte Cuny, la femme de Jacques Lemercier, tailleur d'habits en ce lieu. Les dépositions des témoins nous permettent de connaître l'activité de ce sonneur de violon.

Le recteur messire Simon Allain prend le premier la parole. Il dit

que Gaufredy habite depuis un an chez André Launay, demeurant proche de l'église et qu'il l'a entendu jouer du violon pendant qu'il célérait la sainte messe. Le sieur Recteur lui a fait des remontrances "par le devoir de sa charge, comme estant contraire à la sanctification des festes et dimanches, au mespris de la religion, au scandale du public et d'un tres meschant exemple à tous les gens de bien".

Au lieu de profiter de ces conseils, Gaufredy n'obéit pas et même s'en est "moqué". Alors le recteur "requis expres lesdits Launay et femme de ne point loger ni souffrir chez eux ledit Gaufredy comme un homme scandalleux et vacabond et capable de faire commettre tant de jour que de nuit par ses sortes de sonneries quantité de desordre par la jeunesse de sa paroisse".

En choisissant de résider proche de l'église, notre sonneur commet une erreur, ou bien il s'agit d'un provocateur qui, on le voit, se moque des recommandations du curé.

Janne Pinson dépose que le dimanche qui a suivi les noces de Jacques Legris, Gaufredy jouait du violon sur le placître de Boisouze "où il y avoit grande quantité de personnes à danser publiquement, avant, pendant et après les vespres".

Si Gaufredy sonne du violon pendant les vêpres, c'est aussi parce qu'il y a des danseurs, mais le recteur ne s'attaque qu'au meneur. Est-ce que supprimer le violon c'est supprimer la danse ?

Le serviteur du recteur, François Joly, dépose à son tour. Il déclare que, passant le dimanche précédent par le village du Rocher à l'heure des vêpres, il a entendu un violon et un hautbois ou bombarde qui jouaient dans une allée basse. En entrant, il a trouvé quantité de personnes qui dansaient. Il ajoute qu'étant sorti de l'église un dimanche après l'élevation de la grand-messe, dix mois plus tôt, il a entendu jouer de la basse chez André Launay. On remarque à partir de cet intéressant témoignage que le serviteur du recteur n'assistait donc pas aux vêpres, à moins qu'il ne soit sur ordre du recteur à espionner le sonneur.

Roberte Cuny, quant à elle, a entendu le prévenu jouer, tant de jour que de nuit, du violon et de la basse.

Une sentence pour le moins sévère

L'information étant close et les témoignages étant nettement et unanimement accusateurs, il ne reste plus au Sénéchal qu'à



■ Saint-Servan, un jour de Fête-Dieu (photo : Collection Dastum).

rendre son jugement, ce qu'il fait trois mois après, le 28 février 1697. En voici la sentence :

"Partye ouyes, en conséquence de ce quy est appris et justifié par ladite information, lesdits deffandeurs ont esté condamnés en soixante-douze sols d'amande applicables à la fabrice de cette paroisse de St-Servan avec deffense de jouer du violon ny autres instrumens, ny de tenir dances publiques pendant le divin service a peine estre procédé contreux suivant la rigueur des ordonnances de Sa Majesté, arrests et reglemens de la Cour, et autres iceux deffandeurs condamnés aux despens taxés, sur la veuë des pièces à la somme de quinze livres compris le retrait coppie et signification de la presente sentence, laquelle sur le réquisitoire dudit procureur fiscal sera publiée au prosne de la paroisse dudit St-Servan et pour exploits commission décernée à tous huissiers et sergents le premier requis."

Cette sentence est quelque peu

sévère, convenons-en, mais on ne plaisante pas au XVII^e siècle avec l'observance des prières dominicales. Notre recteur profite sans aucun doute de ses sermons de la messe du dimanche pour rappeler à l'ordre ses paroissiens, contre le sonneur.

Un document précieux

Ce précieux témoignage nous montre que le violon fait bien danser les gens du peuple à la fin du XVII^e siècle en Bretagne. L'association ici mentionnée d'un violon et hautbois est assez rare, on en retrouve plusieurs traces dans des comptes rendus de fêtes révolutionnaires un siècle plus tard.

On note aussi qu'il est signalé que Gaufredy joue du violon et de la basse, joue-t-il donc de deux instruments différents ? Ne en Italie au début du XVI^e siècle de l'évolution des instruments de la famille des violes et des lyres, le violon fait partie d'un ensemble

d'instruments qu'il est encore difficile de définir précisément à l'époque qui nous intéresse ici. Le terme "basse" peut correspondre à plusieurs instruments (violon alto, violoncelle, mais aussi des instruments de la famille des violes) ; on est en revanche certain qu'il ne s'agit pas d'une basse électrique ! On remarquera que cette utilisation d'une basse permet à notre sonneur de ne pas pratiquer uniquement une musique de soliste, mais aussi de composer une musique orchestrée à plusieurs voix.

Christian Morvan

¹ Texte repris de HAIZE Jules, "Gestes de nos ancêtres, mésaventure d'un joueur de violon (1696)", Annales de la société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo, tome X, 1912, pp. 69-71. Haize ne donne pas les sources précises. Il indique seulement les archives de Saint-Servan. Il serait intéressant de retrouver le texte original pour vérifier la transcription.

² De quel bourg s'agit-il ? Bazouges ?

Diatonique : le style ancien (3^e partie)

JEAN LÉVÈQUE,
UN ACCORDÉONISTE ATYPIQUE

Lorsqu'on parle d'accordéon diatonique, on associe généralement l'expression "style ancien" à un jeu un peu fruste, saccadé, figé, et principalement destiné à accompagner d'une manière sobre les danses traditionnelles. Mais avec Jean Lévêque, on est aux antipodes de ces idées préconçues.

Jean Lévêque constitue en effet un cas particulier parmi les "anciens accordéonistes". D'ailleurs, les guillemets s'imposent pour désigner ainsi un musicien né en 1928 qui continue encore aujourd'hui à animer festou-deiz et festou-noz avec une énergie que beaucoup de jeunes pourraient lui envier.

Jean est originaire d'Erquy, sur la côte dite d'Émeraude, une région qu'il n'a pratiquement jamais quittée et où il vit encore. C'est un pays d'avant-deux et, du plus loin qu'il se souvienne, Jean en a toujours vu danser aux noces et aux fêtes du coin. S'il fallait un terme

pour qualifier la personnalité du musicien, celui de "souplesse" serait sans doute le mieux indiqué. Souplesse évidente de son jeu car il fait preuve d'une fluidité tout à fait étonnante, mais souplesse aussi dans sa façon d'adapter ce jeu virtuose aux différents types d'accordéons dont il s'est servi durant sa carrière. Qu'on en juge plutôt...

D'un accordéon à l'autre

Lorsqu'il a 13 ans, un voisin lui prête un accordéon à une rangée. Il se débrouille si bien que son père lui en achète un, mais à deux

rangs cette fois-ci. Il développe alors une technique "en croisé", en partie empruntée à un ami de la famille, un certain Dagorn, un virtuose du diatonique lui aussi qui, selon Jean, "aurait encore sa place aujourd'hui". Avec ce "deux rangs", il anime ses premiers bals clandestins pendant la guerre. Il joue alors des valses à la mode bien sûr, mais continue à accompagner les avant-deux qu'il affectionne et qui le rendent très populaire auprès des générations plus anciennes.

À la fin du conflit mondial, il fera l'acquisition d'un deux rangs 1/2, un Hohner, qu'un prisonnier avait rapporté de captivité. Il parvient là encore à adapter son jeu à ce nouvel instrument, avec notamment une touche uni-sonore (type club) sur la rangée intérieure.

Puis c'est la mode du chromatique, un instrument "beaucoup plus facile" selon lui, qu'il n'aura aucun mal à maîtriser, étant

donné son habitude à passer d'une rangée à l'autre.

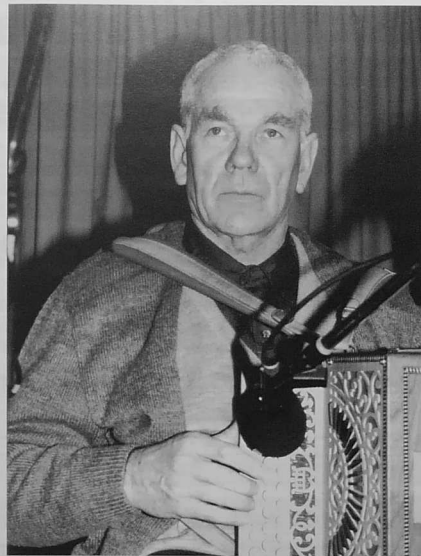
Après son mariage, il abandonne les bals et n'y revient que 30 ans plus tard, en 1980, avec le renouveau des musiques et des danses de Haute-Bretagne. Une nouvelle fois, ses facultés d'adaptation font merveille puisque, après s'être remis au diatonique deux rangs qu'il considère comme mieux adapté aux musiques galloises, il achète rapidement un moderne Castagnari trois rangs, douze basses, avec lequel il reprend son ancien répertoire tout en apprenant des airs de toute la Bretagne, ce qui lui permet d'animer les festou-noz en compagnie de son compère Alain Boulanger.

Un jeu fluide et ornementé

Comme le montre la chronologie qui précède, le jeu croisé de Jean Lévêque, plutôt atypique chez les accordéonistes de l'ancienne génération, ne résulte pas de son acquisition d'un chromatique, comme on aurait pu le croire. L'influence des quelques musiciens plus âgés qu'il a côtoyés dans son enfance, parmi lesquels le fameux Dagorn, y est, elle, pour quelque chose. Cette influence et sa propre sensibilité l'ont ainsi amené à privilégier et à développer un jeu fluide et très ornementé.

Pour illustrer les caractéristiques de son jeu, nous présentons un air d'avant-deux dit "de Pléhérel" (mais Jean Lévêque précise qu'il était aussi joué ailleurs) dont il connaît d'ailleurs plusieurs versions.

Il s'agit en fait d'un collage de deux airs différents en 2/4 et en 6/8 que Jean a toujours associés ainsi. Dans la première partie (2/4) en Sol majeur, il joue principalement sur la rangée extérieure de son accordéon en Sol/Do et les ornements se limitent à quelques triollets de double-croches (mesure 2 et 6) ainsi qu'à un accord de deux notes venant ponctuer la quatrième mesure. Dans la seconde partie (6/8) en Do majeur, par



■ Jean Lévêque (photo : Gilbert Le Gall).

contre, il n'hésite plus à agrémente son jeu de nombreuses petites notes rapides dans un même coup de soufflet, caractéristiques de sa façon de faire. Pour souligner les La et Sol (croches) de la seconde mesure, il les fait par exemple précéder de triollets, de double-croches effectuées sur deux rangées, à chaque fois avec l'index et l'auriculaire, pour retomber sur la croche qui suit avec le majeur. Il réitère ce procédé dans la deuxième partie à la mesure 6 avec un déplacement dans le bas du clavier qui le contraint à une curieuse succession de demitons (Fa, Fa#, Fa) plus liée à la disposition des touches qu'à un choix délibéré de l'instrumentiste.

Il résulte de tout ceci une richesse d'interprétation excep-

tionnelle donnant au jeu de Jean Lévêque un aspect très actuel que les meilleurs virtuoses d'aujourd'hui. On ne peut regretter qu'une chose : que Jean ne figure sur aucune des différentes anthologies éditées ces dernières années et consacrées aux anciens accordéonistes gallos (trop moderne et trop modeste sans doute !). Mais en attendant que cette lacune soit comblée, on ne saurait trop vous conseiller d'aller l'écouter dans les festou-deiz qu'il anime dans la région de Saint-Brieuc.

Bernard Lasblez

Cette partition tablature est issue de l'ouvrage An ton hag ar pardon récemment édité par Coop Brezh.

Jorj BOTUHA

Oberour benveger muzik lañchennoù doubl
Facteur d'instruments à anche double

Bombardoù a gement tonegezh e vez / Bombardes toutes tonalités
Biniawoù a gement seurt / Binioues toutes tonalités
Seier lêr / Poches

20 straed ar Pevar Avel, 56400 An Aïre / 20 rue des Quatre Vents, 56400 Auray
Pgz/Plr Tél./Fax 02 97 56 57 65

Avant-deux de Pléhérel

J=122

J=J

Jean-Louis Le Vallégant

40NE DYN., MUS. TRAD, JAZZ, FORTE
CAP. CH DIFFUSEURS ET PROG. BRE-
TONS, ET + SI AFF.

Depuis un an, l'homme à la carrière polymorphe – sonneur reconnu de l'Aven, musicien aux multiples expériences, ex-manager de Kemener/Squiban, ex-directeur de la Coop Breizh, consultant pour diverses institutions touchant le monde de la musique – est redevenu musicien au titre de son activité principale. Il évoque avec Musique Bretonne son parcours et son actualité, mais dresse surtout un tableau sans complaisance du paysage de la musique traditionnelle bretonne vu sous l'angle de la diffusion.

Quelle est l'actualité musicale de Jean-Louis Le Vallégant ?

J'ai renoué avec une activité artistique depuis bientôt un an. Outre mon duo Swing Noz avec Patrick Lefebvre qui continue à tourner, deux choses me tiennent particulièrement à cœur. D'abord ce spectacle pour jeune public qui s'appelle *Sonneurs, sorciers de la fête* : il a été monté à la demande des JM^F (*Jeunesses musicales de France, ndr*) pour inciter un public jeune à aller au concert. Avec Youenn Le Cam au biniou et à la trompette, on vient de le jouer 26 fois et il est racheté pour l'année prochaine !

Ce spectacle, c'est l'itinéraire d'un sonneur qui aurait aujourd'hui 120 ans. Son parcours démarre au début du XX^e siècle alors que les sonneurs sont encore de tradition. Il est illustré graphiquement par de vieilles cartes postales du Cartopôle de Baud et vocalement par un air pour faire pleurer Rivoalen. Au milieu du spectacle, nous proposons un chant de détente – c'est nécessaire pour des jeunes qui ne sont pas habitués au biniou-bombarde. Nous concluons par un dernier volet avec Youenn Le Cam qui apparaît avec sa trompette, des

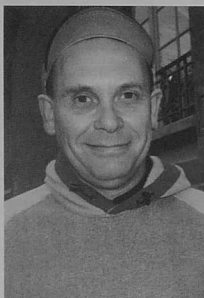
boucles, des samples, et moi au saxophone. Le dernier morceau mélange tous les univers : musique trad avec biniou-bombarde, sax, trompette, samples, sur une base musicale de Keziah Jones.

J'ai voulu montrer des senteurs, des odeurs, des vues de Bretagne, qui ne soient pas nostalgiques, mais qui évoquent des gens qui vivent, qui bossent, etc. Bienvenue chez nous, mais surtout n'en revenez pas indemmes ! On veut vous faire partager, non pas une rudesse folklorique, mais une âme différente de la vôtre et que vous avez envie d'y venir, d'en savoir plus. Notre région est ancrée dans une tradition, elle est rigolote parce qu'on sait y faire la fête, et elle est ouverte sur l'universel. Quand on mélange une gavotte et un rap, le jeune public y trouve à la fois une musique étrangère et des références quotidiennes. Quand tu vois 600 gamins qui t'applaudissent debout à la fin du spectacle alors que tu joues la marche des lutteurs composée par Auguste Salaün de Bannalec, tu te dis : gagné ! Un spectacle basé sur la musique traditionnelle bretonne, conçu pour un public jeune essentiellement hors de Bretagne : à ma connaissance, il n'y en a jamais eu !

Et puis, il y a Vallégant Noz Unit dont le prochain spectacle s'appellera *Les Pardons de Bannalec*. C'est une sorte de carnet de voyage, de création-bilan, un hommage rendu aux gens qui m'ont fait, une occasion d'emprunter des chemins que j'aimerais bien que les jeunes générations prennent à ma suite. Car sur scène, la jeune génération est là : Youenn Le Cam, 24 ans, ma fille Charlotte, 18 ans, Yann Le Corre, 23 ans, qui va nous rejoindre. Des gens aussi avec un peu plus d'expérience : le batteur tabliste Jérôme Kerihuel, le pianiste tubiste Patrice Langlois et moi. On triture et on malaxe mes compositions et certains thèmes traditionnels pour aller vers un mélange qui célèbre à la fois le fest-noz, le bal, le jazz, les musiques amplifiées, et qui fait se côtoyer dans le même morceau Bertrand Tanguy, l'accordéoniste qui raconte son premier bal, ou Louise Traouen de Saint-Thurien qui chante à capella une chanson de conscrits du Faouet.

Savoir faire, mais aussi faire savoir...

Oui, à un moment où les producteurs ne s'engagent plus, où l'accès aux diffuseurs est difficile, je ressens le besoin de communiquer. Besoin en termes humains (la recherche de boulot), et aussi – et je vais peut-être paraître prétentieux – dans la démarche : « Voilà, je suis issu de la tradition, je vis en Bretagne, à Spézet, et j'œuvre comme ont œuvré pour moi les anciens musiciens, comme Gus Salaün, Bertrand Tanguy, l'accordéoniste de Bannalec auprès de qui j'ai beaucoup appris. »



■ (photos : Katell Chantreau)

Dans les deux spectacles, j'ai l'impression de suivre cette même démarche de transmission vers Youenn Le Cam et ma fille. De transmettre également en amenant des gens d'autres milieux comme Jérôme Kirhuel, qui joue des tablas, ou Patrice Langlois qui est plutôt pianiste chanteur de blues, à connaître cette musique afin qu'on puisse dire, ensemble : "Voilà, nous sommes de Bretagne, nous venons d'univers différents, nous sommes réunis dans un même projet, et nous avons le sentiment que nous irons au bout du monde avec ça !" On a trop longtemps vécu dans des chapelles et je ne peux plus me reconnaître dans ces cloisonnements.

Justement, comment peut-on analyser la situation actuelle de la musique bretonne et de sa diffusion ?

On vient de passer dix années médiatiquement riches, où tout le monde a eu à gagner derrière ou grâce aux gens qui étaient sur le devant de la scène. Certes, les oubliés sont les sonneurs de couple, mais le gagnant est le genre musique bretonne. Repéré comme tel dans les bacs des disques, il n'est pas relégué aux messes folkloriques. Dans les musiques du monde, il a son identité. On s'est fait damer le pion par les Irlandais soit, et nous n'avons pas pris encore cette fois-ci la juste dimension économique et médiatique de l'affaire. Certains, et c'est préoccupant, restent sur le bord de la route sans qualification, notamment des jeunes qui ont trouvé des vocations dans cette effervescence du milieu des années 1990. D'autres sont restés dans leur bulle quand tout change autour d'eux. Le débat qui s'est traduit par l'exclusion des musiques traditionnelles de la taxe CNV (Centre national de la chanson, des variétés et du jazz, ndr) par exemple, fait craindre qu'une frange influente d'acteurs culturels restent gâtés par une folklorisation alors que nous sommes dans un domaine où la création est pri-

mordiale. On a besoin d'argent extérieur, qu'il y ait des gens qui prennent des risques pour médiatiser nos créations, nos musiques. Si les producteurs ou diffuseurs, frileux à programmer nos créations, n'arrivent pas à trouver, par un appui du type de celui que proposait le CNV, le moyen de limiter la casse lorsqu'ils prennent ce genre de risques, ceux qui vivent de et pour cette musique ne parviendront pas à rencontrer le public. C'est encore d'autant plus vrai que nos exigences en termes financiers et techniques sont celles d'artistes en pleine possession de leur expression.

Pour reprendre cet exemple précis de la taxe CNV, comment comprendre cette réaction visant à demander l'exonération de la musique traditionnelle de cette taxe de 3,5 % sur les recettes des spectacles ?

Cette réaction résulte d'une utilisation habile des opportunités de placements politiques et des engagements culturels. Initialement, j'aurais la naïveté de croire qu'elle provient de gens le plus souvent cultivés dans le domaine de la tradition et qui œuvrent de manière bénévole sur un secteur amateur. Il me semble que leurs regards ne se soient pas attardés sur l'ailleurs, une autre Bretagne tout aussi empreinte de cette tradition qui se situe toutefois sur un registre complémentaire. Sans vouloir une seconde minimiser le travail de ces personnes-là, je leur demande d'ouvrir leurs yeux sur le réel engagement de leurs porte-drapeaux et leurs oreilles sur ce qui se fait en dehors de leur créneau.

Avec cet amendement, on a pris un risque supplémentaire de détourner cette musique des producteurs professionnels qui, certes, ne diffusent et ne produisent que peu ou pas de folklore. Sans financement complémentaire au rendez-vous, ils ne retiendront simplement pas des propositions issues des professionnels que nous sommes et qui pourtant viennent

de cette musique traditionnelle, s'en réclament et l'irriguent.

Reviendrait-on, sous des formes différentes, le même conflit que dans les années 1970, même si Alan Stivell a été l'arbre qui a un peu caché la forêt, c'est-à-dire une opposition entre la coiffe et la guitare électrique ?

Il y a probablement un peu de cela. Je constate que des gens comme moi regardent se croiser le feu de deux tranchées. Quelquefois on est victime des balles perdues, ça c'est plus grave. En effet, de gros dégâts ont été causés depuis quelques années par les écrits et échos aux prises de position présentant la réalité d'un "monde breton comme si...". De par la culture et le talent de persuasion de leurs auteurs, leur discours a sensibilisé une certaine élite culturelle, certains programmeurs, même si la musique n'était pas trop touchée dans ces propos. Ainsi, c'est singulier de pouvoir dans un même temps être quasiment considéré comme nationaliste par un bord, alors que le bord adverse vous pense au service des forces jacobines. Cela a brouillé les perceptions et a eu pour effet d'amalgamer, de ghettoïser, à un moment où justement, toute une série de facteurs pouvaient conduire à l'émergence et au succès d'une communauté ouverte.

Sans doute, mais il y a aussi des mouvements de mode, des cycles...

C'est vrai qu'on vient de quitter un deuxième cercle ou cycle vertueux. Le signe caractéristique de cela, c'est le dynamisme du marché. Le marché ne s'intéresse que si ça jute ! Or aujourd'hui les majors du disque se sont désengagées de la musique bretonne.

Peut-être, mais avec toute la gratitude qu'on doit à Dan Ar Braz, les majors ont essentiellement acheté en Bretagne de la variété britanno-celtique. Ceux qui se consacraient vraiment à la musique bretonne, Ar Re Yaouank par exemple, n'ont

jamais signé quoi que ce soit avec une major... Pourtant le genre semble toujours marcher si on accepte pour preuve le succès des grands rassemblements comme Celtica à Nantes ou les Nuits celtiques du Stade de France...

Ne pas oublier qu'il y avait un producteur breton au départ de l'Héritage des Celtes, qui a pris tous les risques financiers et a su exprimer, notamment par une organisation constituée de satellites aux compétences complémentaires – studio, tournage, distributeur, communicant, industriels amis – un potentiel commercial et artistique. Il a fallu que s'exprime ce potentiel pour que l'industrie daigne à son tour prendre le relais. La bonne personne au bon moment. Bien évidemment, l'industrie du disque a su modéliser, façonner un produit grand public à partir d'artistes emblématiques ou que l'on a su rendre emblématiques. A ce moment précis où le contexte justement préparé par Ar Re Yaouank et un retour marquant de Stivell, initié notamment par Jacques Abalaïn, s'aurait prometteur. Sans les deux Jacques, Bernard et Abalaïn, pas de Dan Ar Braz, ni de retour de Stivell. Après, tout s'est enchaîné. La communauté bretonne s'est trouvée fédérée autour de cinq emblèmes soigneusement "marketés" – quasiment tous "exploités" par Sony du reste –, quelques rares producteurs indépendants se sont accrochés, le Festival interceltique a saisi cette opportunité de communication. Cela relevait du bénéfice réciproque, et son directeur Jean-Pierre Pichard l'a fort bien compris. A son tour, et à sa manière, il a su profiter puis rebondir sur la dynamique générée par les majors. La boucle était bouclée, à moindre frais au regard ou en échange de la vitrine offerte. Les jeunes ont suivi, et un cercle encore plus large de population avec aujourd'hui un pouvoir d'achat certain, célèbre à Nantes, Paris et Lorient, et sans doute bientôt ailleurs, sa fibre identitaire au cours de rassem-

blements efficacement orchestrés. D'accord ou pas, sens ou pas ? Est-ce vraiment la question ?

On peut quand même rester à Huelgoat au fest-noz, mais pas de bol, à Huelgoat, il n'y aura pas de sonneurs de gavotte, mais des orchestres à cercles circassiens ! Les maisons de disques modélisent, et connaissent pour le valider en permanence le retour d'investissement du moindre euro. Ce système, du moins par les aspects positifs qu'il donnait à percevoir, faisait des envieux chez les artistes en Bretagne – les salaires, la promo, les chiffres de vente... Qu'est-ce qu'on a pu entendre lorsqu'à Coop Breizh on tentait de structurer et de dynamiser le secteur disques avec nos petits moyens ! Nous n'avons ni su, ni surtout voulu mobiliser une puissance d'investissement pour réagir. Qui, seul, avait cette puissance d'investissement en Bretagne ? Cela a quand même généré, et c'est un effet bénéfique, des prises de risque nouvelles de la part de plus petits producteurs, l'écllosion de nouvelles maisons de disques. Cela a généré également des créations des élèves dans les écoles de musique. Et si Ar Re Yaouank n'a jamais signé dans une major, c'est que le groupe et son entourage ne représentaient pas aux yeux de ces majors suffisamment de fiabilité.

N'a-t-on pas péché par orgueil dans les années 1990 en pensant que la musique bretonne allait devenir le nouveau blues, ou la nouvelle musique irlandaise. On pouvait alors le penser en recensant les groupes locaux qui faisaient de la musique bretonne en Allemagne ou ailleurs, les festivals "celtiques" partout en Europe dont la programmation faisait appel pour les trois quarts à des musiciens et chanteurs bretons ?

On n'a sans doute pas rêvé assez fort, parce que ça ne s'est jamais réalisé concrètement. L'allusion au nouveau blues est assez caractéristique de ce que j'appelle l'humilité ambitieuse : je ne parle jamais frontalement de mes reus-

sites, de mes ambitions, de mes envies de conquête, mais si vous n'en parlez pas, je vous en veux à mort !" Si on est artiste aujourd'hui, on ne peut se couper d'une alliance producteurs de disques, producteurs de spectacles, artistes, sans oublier les éditeurs bien sûr. On a donc eu l'humilité de dire "Nous sommes des artisans" et l'ambition de se dire secrètement "Nous allons conquérir la planète". Mais c'est difficile d'être à la fois artisan et conquérant de la planète à l'heure de la mondialisation. On n'a pas su exposer et analyser les éléments objectivement, s'arrêter pour réfléchir... S'agrandir, ou adapter une identité juridique, mobiliser suffisamment de capitaux, inventer un militantisme d'excellence et de référence qui nous obligeait à être encore plus gestionnaires, plus artistes, plus communicants, plus organisés, plus humbles que nous ne l'étions. Et cela nécessitait des moyens au niveau des producteurs, éventuellement une

consscientisation chez nos élus, mais également une prise de conscience du côté artistique. Si par moments, les musiciens sont plus conquérants que les entreprises, l'inverse existe aussi : se déplacer pour une radio, une télé, une interview, consentir des baisses de cachet... dès que c'est un peu loin, ça prend un peu de temps, ça devient difficile. Il y a cette ambiguïté chez nous : on dit : "On est les meilleurs du monde, mais... il faut que les autres le découvrent !"

Le nouveau blues, c'est toute une communauté, l'artiste, la maison de disques, les producteurs de spectacles, le service public de télévision, les diffuseurs culturels. Force est de constater que tous les atouts ne sont pas encore en main.

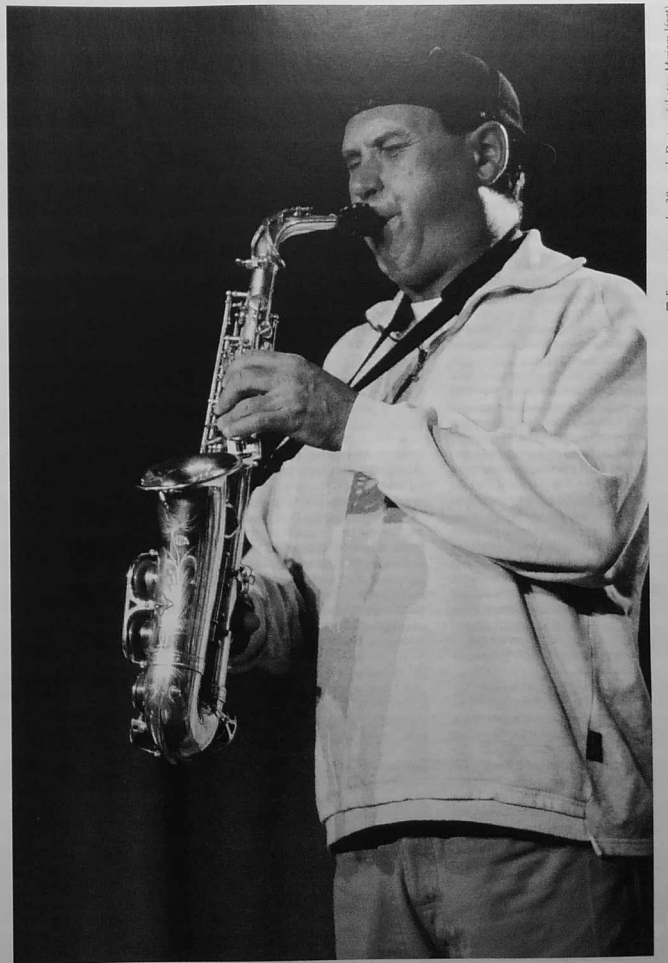
On peut parfois se plaindre d'une frilosité des programmeurs bretons vis-à-vis de certains artistes, comme si les "vrais" artistes ne pouvaient venir que d'ailleurs. Pas question de dire non plus : "Tout ce qui est breton est bon !" car non, ce n'est pas vrai ! Seulement, avant de dire que c'est mauvais, il faut venir voir. Quand on a donné le spectacle des Tombées de la Nuit le 6 juillet 2004, nous avions ciblé 200 organisateurs sur le Grand Ouest qui ont été invités à trois occasions entre le 18 juin et le 6 juillet : en dehors de nos partenaires - les Tombées de la Nuit, Les Vieilles Charrues, l'Aire libre de Saint-Jacques-de-la-Lande, MAPL, les studios de Lorient -, je n'ai vu en tout et pour tout dans cette période que trois programmeurs de Bretagne ! Alors pourquoi ? Je sais que ce n'est pas facile de programmer. Je sais aussi que l'offre de qualité submerge les programmeurs. Mais hormis le FIL qui m'a fait confiance dès le départ, pas un festival de Basse-Bretagne, et à l'intérieur j'inclus les manifestations censées refléter le dynamisme de la musique traditionnelle, n'est venu écouter le propos qu'on générait. Parce que je n'ai pas de bombe ?

Est-ce vraiment différent de ce que l'on voit dans l'Hexagone ? A part la variété type Star'Ac, la nouvelle chanson type Delerm ou Benabar, le rock, le jazz sont souvent mal diffusés ou alors dans des réseaux parallèles où on voit des artistes remplir des salles par le bouche à oreille sans être portés par des réseaux de grands diffuseurs.

Réclamer une spécificité de traitement, c'est le ghetto. Mais c'est réel qu'on a le même genre de problèmes qu'ailleurs. Je connais un groupe punk extrême de Rennes qui cartonne dans toute la France : 100 à 120 dates par an ! Et qui devient plate-forme européenne pour cette musique-là, parce qu'ils ont intégré le spectacle, le démarchage, l'édition musicale, le transport, l'organisation, la communication, internet, tout ! C'est peut-être cela qu'il faut faire : intégrer toutes les composantes pour agir simultanément sur chacune d'entre elles.

En créant un spectacle, on ne pense sans doute pas que toutes les tripes qu'on y met, tous les moyens intellectuels et financiers qu'on va mobiliser, ne représenteront qu'une petite partie du travail. Rien qu'une toute petite partie, mais tellement essentielle que le projet ne pourra ni se monter, ni se valoriser sans cela. Pour valoriser nos projets, jusqu'ici, nous sommes tout de même restés assez proches de l'institution : les diffuseurs officiels, les subventions, nos princes à nous... On a sans doute vécu sans modifier d'anciens schémas de raisonnement dans l'attente d'un hypothétique confort que nous apporterait la reconnaissance institutionnelle. Il y a peut-être, ailleurs que dans le tout libéral, ailleurs que dans le marginal aussi, un modèle de "désinstitutionnalisation" à inventer. Pour vivre ou pour survivre ?

Propos recueillis par Jacques Michenaud



■ En concert pour les 30 ans de Dastum (photo : Nyrann / Agat)

Daniel Le Noan

Rojou-du

22810 Plougonver
Plougonver

Tél./Pgz 02 96 21 62 76

Facteur
d'anches

*pour binious
et bombardes.*

Oberour
lanchennoù

*evit binlawoù
ha bombardou.*

Emile Houeix

SOUS L'ANONYMAT, UN ARTISTE

Nous avons rencontré pour la première fois Emile Houeix lors d'une mémorable soirée de colportage initiée par un chanteur du cru, Pierre Daniel. Ce dernier, chanteur des plus sensibles, avait besoin de réunir autour de lui ses amis chanteurs. Rendez-vous était pris. A l'heure dite, nous trouvions un rassemblement de voiturettes place Saint-Pierre - tel était le nom que le propriétaire des lieux avait donné à la cour de sa maison, inutile de préciser qu'il y avait eu une inauguration officieuse réunissant force convives autour d'un mémorable méchoui. Les conducteurs des voiturettes se trouvaient déjà attablés, prêts à officier. Nous nous apprêtions à entrer dans une communauté et à découvrir un répertoire en une seule soirée : le rêve de tout chercheur.

Pierre et ses amis étaient tous de grands chanteurs, maîtres d'une pratique qu'ils n'avaient jamais délaissée, partageant avec bonheur les mille et un subtilités d'un répertoire, connaissant et respectant la chanson de l'autre. Cette veillée respirait la joie des retrouvailles, simple et chaleureuse.

La première fois que nous avons entendu Emile chanter, nous avons su tout de suite que nous étions en présence d'un chanteur d'exception. Lorsque sa voix s'élevait, il n'était plus que chant. Une voix pleine, très bien timbrée, fluide, où prenait corps un chant libre, en apparence, de toute référence. Emile, chanteur anonyme, se mettait alors entièrement au service de sa chanson, redonnant ainsi des airs de noblesse à bien des airs parfois très connus. Vous pourriez mesurer cet engagement, ce phrasé, cet esthétisme rare, dans les quelques enregistrements qui ont été réalisés.

Emile se montrait d'une humilité à toute épreuve ; il ne semblait avoir aucune idée du répertoire qu'il possédait ; seul le chant importait pour lui, sa beauté, sa puissance d'évocation. Cinquante ans après, il était encore capable d'évoquer l'impression que lui avait laissée une chanteuse entendue lors d'une noce, ou ce qu'il ressentait à l'écoute des anciens de son époque : « Ça c'était beau, la maison était remplie de leurs voix... »

Que dire aussi de sa disponibilité et de celle d'Albertine son épouse ? Ils ne s'étonnaient de rien. Même pas que trois passionnés de chansons en goguette les réveillent en chantant à deux heures du matin ; ouvrant sa porte, il disait tranquillement « Tiens ! C'est les copains, je les avais reconnus. »

Que dire aussi du lien généré par cette collecte qui dépasse de loin la quête du répertoire ? Emile et Albertine étaient à l'affût de nos nouvelles sur les ondes de radio, s'inquiétaient de nos familles respectives, et en retour nous marquaient à jamais de leur humanité. Que dire surtout de ce

qu'a provoqué chez lui l'intérêt porté par deux jeunes collecteurs qui ont fait connaître son art, par des enregistrements, des stages... Cela, Emile ne nous l'aura jamais dit. Ce sont ses enfants qui nous en ont fait part et qui nous ont montré toute l'importance que cela a eu pour lui d'être enfin reconnu comme chanteur.

Au-delà de l'intérêt porté à son répertoire, à sa façon de chanter, ce fut avant tout une rencontre de personnes partageant la même passion pour le chant ; l'amour de l'une des formes que revêt le beau et nous sommes très reconnaissants à ses enfants d'avoir pu en témoigner.

Alors c'est un salut serein que nous adressons, non seulement au porteur de traditions, mais surtout à l'artiste qu'il était et que nous vous invitons à découvrir.

Mathieu Hamon, Charles Quimbert

Discographie
Grandes complaintes de Haute-Bretagne, *Chasse Marée-ArMen*.
Chansons traditionnelles recueillies à Molac, Larré, Lecours et Pluherlin, *Epille 004*.



■ Emile Houeix et son épouse (photo : Collection Geneviève Rabantin).

189 - MEURZH/EBREL 2005

Christophe Caron

LE MUSICIEN, LE PÉDAGOGUE ET L'AMI

Christophe Caron nous a quittés, le 22 janvier dernier. C'est avec une grande humilité et beaucoup de tristesse que j'ai accepté, à la demande de *Musique Bretonne*, d'évoquer sa mémoire dans cet article.

Je ne suis certainement pas le mieux placé pour résumer la vie de Christophe. La lecture des articles qui lui ont été consacrés dans cette même revue (n°153 et 180) ainsi que l'écoute des différents disques qu'il a réalisés dont notamment *Tourment d'amour* (avec Ronan Robert et Mathieu Hamon), *Burn's Duo* (avec Ronan Robert) et surtout *Bombarde et Orgue à Guérande* (en duo avec Hervé Rivière) et *Guenramm* (duo bombarde et piano avec Christian Métayer) permettront très bien, à ceux qui ne le connaissent pas, de se faire une bonne idée de sa personnalité.

Christophe est un artiste complet qui a exploré un grand nombre d'esthétiques et de domaines différents. Il a toujours été jusqu'au bout de ses démarches, en les assumant. Baigné dès l'enfance dans une pratique actuelle de la musique traditionnelle de Bretagne, il a su prendre suffisamment de recul par rapport à cette musique pour la comprendre, l'enseigner et en tirer les éléments essentiels dans le cadre de sa pratique artistique.

Instrumentiste admirable ayant poussé très loin l'étude et la connaissance de son instrument, érudit passionné et philosophe à ses heures, il était également un pédagogue reconnu par tous. Tous ceux qui ont assisté à ses obsèques dans l'abbatiale de Guérande ont pu constater le nombre de gens qu'il a touchés au cours de sa vie et l'éclectisme de ses centres d'intérêt (les orgues, les marais salants, le patrimoine en



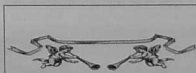
le Conservatoire National de Région).

Au-delà de l'homme public, Christophe était un être humain très attaché avec ses grandes qualités et ses défauts comme tout un chacun. Il était, pour moi, un interlocuteur privilégié. Je me rappelle nos interminables discussions devant une pizza, un mille-feuilles ou une magnifique tartine de foie gras. Il sera présent dans mon esprit comme un homme passionné et persévérant, avec une incommensurable joie de vivre et un grand respect des autres. Il restera aussi, quelque part, une petite lumière dans mes actes.

Christophe nous a quittés peut-être un peu trop tôt. Mais pour lui, l'heure était venue de ne plus souffrir et d'arrêter de se battre au jour le jour comme il le faisait depuis près de deux ans. Il est toujours frustrant de ne pas pouvoir tout dire. Il ne s'agit pas d'avoir un souvenir triste mais bien de se remémorer sa motivation, son immense force de caractère et son éclat de rire retentissant.

Merci Christophe et bon vent !

"P'tit Marc" Marc Clévert



MUSIQUE DES ANCHES
Kerahan 56160 Persquen
tél. : 06 89 95 10 18
fax : 02 97 39 96 62

Fabrication de anches pour
bombarde et binioù kozh

Musique Bretonne

189 - MARS/AVRIL 2005

Bovel chante encore !

ENTRE LES 10 ANS DE LA FÊTE DU CHANT ET LES 24 HEURES DU CHANT

Les 22, 23 et 24 avril, la Fête du Chant soufflera ses dix bougies. Mais début avril, en préambule à la Fête, la bande de L'Épille nous prépare 24 heures qui promettent d'être mémorables. Rencontre avec Robert Bouthillier, un des animateurs de ces événements.

L'Épille prépare quelques nouveautés pour la dixième édition de la Fête du Chant, dont une au titre évocateur : les "24 heures du chant". De quoi s'agit-il au juste ?

D'abord, il ne faut pas confondre les deux. La Fête du Chant présente un programme qui a trouvé au fil des ans sa propre logique, que nous voulons continuer d'approfondir et de développer dans le même esprit. Les 24 heures du chant ont été pensées autrement. Disons qu'elles s'inscrivent plutôt dans une forme de mesure douce...

Comment est venue cette idée ? Ça fait un bout de temps déjà que l'idée nous trotte dans la tête, toujours avec cette volonté d'imaginer de nouvelles formules et de nouveaux créneaux d'expression pour le chant. C'est comme ça qu'était née la joute chantée à la

Fête du Chant en 1997. J'avais proposé cette idée un peu folle de 24 heures de chant non stop dans le cadre de la Fête, mais nous nous sommes rendu compte qu'elle était peu compatible avec ce qui se passe déjà à Bovel : l'articulation stage-fête était déjà assez exigeante en terme d'énergie. Introduire une nouveauté épuisante comme le seront ces 24 heures du chant nous aurait amenés à modifier totalement l'articulation du programme de la Fête, au risque de modifier aussi son esprit et son rythme, ce que nous ne voulions pas. Nous avons donc choisi délibérément de donner à ces 24 heures une existence autonome, et d'en faire un événement en soi.

En quoi consiste ce défi ? Tout simplement chanter durant 24 heures sans répéter deux fois la même chanson. Ça aura lieu du

samedi 2 au dimanche 3 avril (10 h à 10 h) à Bovel, chez Léone et P'tit Louis, qui se sont enthousiasmés pour l'idée et qui ont proposé d'emblée que l'événement se déroule dans le cadre de convivialité unique qu'est leur café. Ça ne sera pas un spectacle, mais une séquence journée-veillee-nuitée prolongée qui nous permettra de chanter et de partager l'espace chanté dans une formule qui sera ludique tout en restant sérieuse malgré tout. Ludique parce que c'est intrinsèque au fait de chanter "en compagnie" : quelles que soient ses fonctions — marcher, danser, travailler, boire, rire... —, son esprit — exubérant ou recueilli, triste ou drôle — et ses innombrables thèmes, le chant est d'abord un événement social qui trouve son sens dans la communauté. Il ne s'agit pas du tout de faire de cette idée en apparence farfelue une performance d'initiés, mais au contraire d'en partager la mesure avec toutes celles et ceux qui aiment chanter ou entendre chanter.

Que faut-il entendre par « ne pas faire une performance d'initiés » ?

Il ne s'agit pas de faire un truc du genre "exploit-que-seuls-peuvent-reussir-quelques-energumènes". On ne veut pas devenir les Gérard d'Aboville ou les Ellen MacArthur du trad. Chanter 24 heures sans s'arrêter et sans répéter deux fois la même chanson, ça pourrait à la limite être réalisé par quelques-uns d'entre nous... En calculant une moyenne de quatre minutes par chanson, ça fait quinze chansons à l'heure, donc, à un cheval près, 350 chansons en 24 heures. Ça peut paraître énorme, mais je connais quelques puits de chanson, je pense par exemple à Albert Poulain bien sûr, mais aussi à Vincent Moret, à Charles Quimbert, Michel Collet, Catherine Perrier et quelques autres du même tonneau, qui pourraient sans doute réussir à enfilier un tel nombre de chansons sans répéter deux fois la même. Rien que les dizaines... Mais ça ne serait jamais qu'un exploit de plus à inscrire au Guinness des records et ça ne serait pas dans l'esprit que nous privilégions autour du chant. La chanson, ça vit en société, et c'est ça qu'on veut marquer.

Lors des 24 heures, l'espace chanté sera donc partagé entre tous ceux et celles qui viendront et qui voudront ou pourront, selon les plages thématiques du moment et le nombre de chanteurs présents, apporter leur chanson à l'édifice. On veut qu'il y ait une petite place pour tous ceux qui veulent éventuellement chanter, que ce soit une, dix ou trente chansons. En bout de ligne, ça en fera sans doute 350 en 24 heures, mais proposées par 50, 60, 70 interprètes différents. Le challenge ne réside donc pas dans l'exploit individuel, mais dans la démonstration — c'est ici que c'est sérieux en plus d'être ludique — que la chanson est une expression partagée dans un espace partagé. Pas de plateau, pas de vedette, mais des chanteurs autant qu'il y en aura. On vient chez Léone quand on veut, à l'heure qu'on veut, on reste le temps qu'on veut, on chante si



Robert Bouthillier et Louis Bernier dit P'tit Louis, 2003.

on veut, on ne fait qu'écouter si on préfère... On s'adaptera à la fréquentation selon les moments. Mais il est évident que quelqu'un qui souhaitera chanter plusieurs chansons durant les 24 heures aura avantage à choisir les créneaux horaires qui risquent d'être moins "achalandés" : il y aura sans doute un peu moins de monde entre 6 h à 8 h dimanche matin qu'entre 22 h et 24 h le samedi soir...

Concrètement, comment ça va être organisé ?

Essentiellement de la même façon que se déroulent les veilles du vendredi chez Léone, avec deux éléments nouveaux cependant, histoire de donner du rythme à l'ensemble et de pimenter un peu l'exercice. D'abord, nous proposerons certaines contraintes de repertoire : à côté de moments de liberté ou toute chanson pourra être chantée, certaines plages horaires seront thématiques : tout n'est pas encore calé mais d'ores et déjà, on peut penser que les chansons à boire et à manger seront plutôt proposées aux heures apéritives, les chansons à danser en soirée du samedi, les chansons XXX assez tard dans la nuit, les chansons à la marche sans doute le dimanche matin, etc. On va essayer de suivre la logique naturelle du repertoire. On fera circuler l'info

dans le réseau quand l'horaire des créneaux thématiques aura été définitivement établi. Ensuite, il y aura cette contrainte de non répétition, qui exigera un "contrôle continu" du repertoire au fur et à mesure du déroulement des 24 heures.

Mais comment ça va être possible de vérifier qu'il n'y aura pas de répétition ?

Ca, c'est mon boulot. Catalogues à portée de main et muni d'un bon micro-ordinateur sur lequel je noterai tout — titres, types, interprètes... — au fur et à mesure (et vivent les bases de données !), je serai la mémoire immédiate de l'événement. C'est évident que quelqu'un qui arrivera à 22 h le samedi ne pourra pas savoir si telle ou telle chanson qu'il ou elle voudrait proposer aura déjà été chantée ; chacun devra donc annoncer sa chanson au préalable et ne pourra la chanter que lorsqu'il aura eu l'aval du vérificateur général... Il faut dire cependant qu'une même chanson type pourra être chantée plusieurs fois mais sur d'autres versions mélodiques. On le voit, ça ouvre d'innombrables possibilités...

Propos recueillis par Katell Chantreau



La Fête du Chant à Bovel dans le café Chez Léone, 2004 (photos : Geneviève Rabantin).

War'! Leur 29

20 ANS !

Il y a vingt ans, la section départementale Penn-ar-Bed de War'! Leur prenait son envol et se constituait en Fédération. Aujourd'hui, avec près de 3000 adhérents, elle veut le faire savoir en grande pompe. C'est ainsi que les 5, 6, 7 et 8 mai, elle rassemblera ses membres pour quatre jours de création, d'amitié et de communication. Explications de Thierry Riou, permanent de l'association.

Comment est né War'! Leur Penn-ar-Bed ?

Au sein de War'! Leur (créé en 1967), des sections départementales existaient déjà depuis les années 1980. C'est en 1985, pour employer un permanent, que la section départementale du Finistère s'est constituée officiellement en fédération, afin d'avoir son propre conseil d'administration et le statut d'employeur.

War'! Leur Penn-ar-Bed, aujourd'hui, qu'est-ce que c'est ? Qui est représenté ?

C'est une association qui fédère 24 cercles celtiques, 17 groupes d'enfants ainsi que 12 groupes loisirs, ce qui représente environ 3000 adhérents sur le département !

Comment la fédération départementale travaille-t-elle en lien avec la structure régionale de War'! Leur et avec le réseau de la FAMDT (Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles) ?

La Fédération War'! Leur Penn-ar-Bed est adhérente à la Confédération. Nous travaillons en relation étroite avec elle. Ainsi, nous mettons à disposition les deux permanents de War'! Leur 29 pour différentes interventions (stages, journées d'étude, cours théoriques dans le cadre de la formation diplômante...). Tous les cercles de la Fédération sont impliqués dans la vie de la Confédération. Des réunions com-

munes entre les bureaux des deux structures ont lieu régulièrement afin de travailler sur des projets communs.

En ce qui concerne la FAMDT, nous faisons appel à des membres de cette fédération pour intervenir lors de nos stages. Naik Raviart et Véronique Elouard par exemple, et nous suivons leurs activités grâce à la lettre qu'ils diffusent.

Quelles sont les activités et les orientations de la fédération ?
Nos activités et nos orientations sont basées sur la diffusion, la valorisation et la transmission de la danse et de ses accompagnements vocaux et instrumentaux.

■ Concours de gavotte à Menez-Meur accompagné par Marie-Claire Lavanant et Louis Lalour (photos : Collection War'! Leur 29).



ainsi que la mise en valeur du patrimoine vestimentaire, en direction du public adulte et enfant. Ces activités sont relayées par les deux permanents.

Ainsi, depuis 1985, Alan Pierre est intervenu lors de plus de 700 répétitions dans les cercles celtiques adhérents, pour les aider à se former autant techniquement que culturellement ! Il a également réalisé plus de 2500 interventions en milieu scolaire pour sensibiliser les enfants à notre culture. Quant à moi, depuis 1999, je suis intervenu lors de plus de 700 répétitions avec les groupes loisirs (groupes qui ne font pas de mise en scène), et j'ai animé de nombreux stages dans le département ainsi qu'à l'extérieur. Nous avons, également, un plan de formation échelonné sur trois années où les moniteurs des cercles celtiques et des groupes loisirs ont un panorama le plus large possible de notre culture (histoire, géographique, chant, danse, musique...).

Nous avons également mis en place des cours de breton pour nos adhérents. Ils se déroulent en soirée en semaine et sont actuellement bien suivis.

Depuis de nombreuses années, nous organisons différentes manifestations telles que :

- Gouel ar vugale, la rencontre

des groupes d'enfants, dans la communauté de communes de Carhaix. Elle aura lieu le 15 juin cette année.

- Le concours de gavottes du Centre-Bretagne, à Menez-Meur en Hanvec (le 26 juin 2005).

- Le trophée Yann Kaourintin Ar Gall, concours de danses et musiques *bigoudenenn* (qualificatif pour le championnat de Gourin), à Pont-l'Abbe (le 9 juillet 2005).

- Le concours de gavottes de l'Aven lors des joutes de Kernevel à la mise en place duquel nous participons.

- Un rallye culturel en automobile qui circule dans le département annuellement.

Pendant 20 ans d'existence, quelles ont été les évolutions de la Fédération ?

L'évolution principale a été la croissance de la Fédération : de 12 cercles adhérents en 1985, on est passé à 24 aujourd'hui. Depuis 1999, 12 groupes loisirs ont adhéré et d'autres sont présents du fait de leur adhésion à des cercles celtiques membres de la Fédération. Cet accroissement numérique a entraîné un agrandissement de notre rayon d'action géographique et une diversification de nos activités.

Par ailleurs, nous sommes allés vers une plus grande professionnalisation de notre structure puisque deux permanents techniques et un secrétaire travaillent actuellement à la réalisation de nos différentes missions.

Pour l'anniversaire, vous allez présenter une mise en scène de l'histoire de la Fédération. Comment avez-vous conçu ce spectacle ?

Alan Pierre et moi-même avons créé ce spectacle en suivant une trame chronologique. Il est composé d'une quinzaine de séquences tour à tour sérieuses, graves, humoristiques, ludiques, chorégraphiques, vocales, instrumentales... De nombreux musiciens prendront part au spectacle, parmi eux les batteurs du Bagad Kemper, les sonneurs Hélias-Bre-

ton, le bagad de Beuzec Cap Sizun, les chanteuses Nine et Mijo, le pianiste Hervé Lesvenan... Et on dit même que les spectateurs seront mis à contribution !

Contact
17 rue de l'Aubépine
29000 Quimper
Tel : 02 98 64 68 37
warleur29@wanadoo.fr

Propos recueillis par Katell Chantreau

■ Gouel ar vugale à Carhaix.



Jeudi 5 mai (Finistère)

« Confluence » : Parcours-relais symbolisant la transmission. Une chanson sera transmise de cercle en cercle, grâce à différents moyens de communication (bateau, char à banc, internet...).

Vendredi 6 mai (Quimper)

Colloque sur le rôle et place de la danse traditionnelle dans la société d'aujourd'hui et son devenir.
Spectacle Création sur les 20 ans de la Fédération.

Samedi 7 mai (Quimper)

Colloque « le cercle celtique en tant qu'institution, vecteur économique et culturel de demain ».

Fest-avard, initiation à la danse, avec la participation active de danseurs et musiciens issus de minorités ethniques et culturelles.
Fest-noz trawc avec Hamon-Martin Quintet, Skolvan, Bagad Kemper, Les Mangouises d'oreilles, Frère et Sœur Rivoalen, Le Corre-Fustec, Hélias-Le Breton, Le Bot-Chevrolier, Les Frères Bardoul.

Dimanche 8 mai (Quimper)

« Tout s'en... chaîne ! » : des centaines de danseurs en costume dans les rues.

Artistes en Bretagne aujourd'hui

LES MÉFAITS DE L'INGÉNIERIE CULTURELLE

Dans la continuité des débats dont le festival Taol Kurun s'est fait une spécialité (les Bretons et la politique, les Bretons et l'environnement, parler deux langues, l'avenir des festoù-noz...), une rencontre organisée à Moëlan-sur-Mer en janvier avait pour but de réfléchir sur la situation actuelle de la culture. Parmi les intervenants, Jean Kergrist, comédien fondateur du TNP (Théâtre National Portatif), a évoqué l'instrumentalisation des artistes, et notamment du spectacle vivant, par les politiques, à travers la multiplication des ingénieurs culturels et des organismes culturels parapublics. Voici l'essentiel de son intervention.

Instrumentaliser signifie utiliser à son profit, se servir de quelqu'un ou de quelque chose comme d'un instrument. Vous imaginez bien que la vie artistique n'est pas la seule à connaître ce phénomène et qu'il s'agit d'une réalité aussi vieille que le monde et propre à tous les milieux. On parle souvent, par exemple, des partis politiques tentant d'instrumentaliser les syndicats (l'exemple le plus cité étant celui du PC tentant d'instrumentaliser la CGT ou du PS, faisant de même avec la CFDT).

Si, aujourd'hui, j'ai choisi de mettre ce terme en avant c'est parce que je le rencontre de plus en plus dans ma vie d'artiste. Cette réalité de l'instrumentalisation représente toujours une atteinte aux droits fondamentaux de l'individu, mais elle est d'autant plus affligeante, sinon révoltante, quand elle se manifeste dans une activité nécessitant une totale liberté de création.

Elle ne laisse généralement pas de grands souvenirs dans l'histoire de l'art. Qui se souvient aujourd'hui, par exemple, du nom des pseudo-artistes officiels instrumentalisés par le régime sovié-

tique au temps de ce que l'on appelait le réalisme socialiste ? Si ce sujet me tient tant à cœur, c'est qu'il s'est insidieusement glissé dans ma vie d'artiste. Je fête ce printemps les 30 ans de mon TNP. J'ai rarement rencontré la censure directe (3 fois seulement en 30 ans). Mais en 30 ans, j'ai vécu une étonnante évolution, peut-être plus insidieuse que la censure.

L'arrivée des ingénieurs culturels

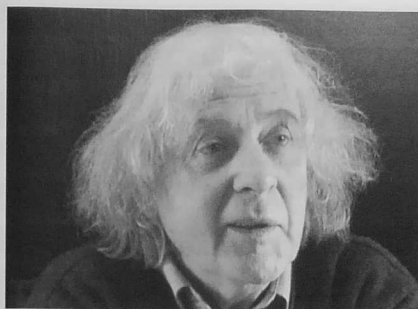
De manière timide au début des années 1980, puis déferlante à partir des années 1990, une flopée d'ingénieurs culturels formés au management d'entreprise se sont retrouvés à la tête des nouvelles structures culturelles mises en place par les villes, les départements, les régions. Ils se sont peu à peu érigés en médiateurs obligés entre les élus (ceux qui ont l'argent, le nôtre) et les artistes (ceux qui ont les idées, les leurs), ainsi qu'entre les publics et ces mêmes artistes.

Tel l'âne de La Fontaine portant les reliques du saint, ils ont fini

par se persuader que les applaudissements du public leur étaient destinés. Tous les petits programmeurs bénévoles (sauvages ?), qui autrefois émanaient des associations (clubs sportifs, parents d'élèves, amicales de cecci ou de cela, comités de promotion ou de défense, cercles culturels de toute nature) ont vite été éclipsés par ces organisateurs officiels qui, peu à peu, ont fait régner leur loi, leurs goûts, leurs choix et surtout la puissance de leurs budgets.

Ils avaient les salles équipées, le monopole (affichage, journaux) et peu à peu ils ont détourné vers leurs institutions un public que nous avions, nous les artistes libres, crapahutant depuis des années sur le terrain, contribué à former et à fidéliser. Le public ne sortant pas tous les soirs, les budgets familiaux consacrés aux spectacles étant limités, les espaces publicitaires aussi, ces institutions officielles ont imposé leur loi dans toutes les villes de l'hexagone.

Quand un nouveau centre culturel naissait quelque part, au lieu de me réjouir, en me disant que la cause de la culture avançait, j'étais, à mon corps défendant, contraint de me lamenter en me disant "voilà une ville où je ne serai jamais plus invité". Constat qui, à un autre niveau, est aussi celui de Planchon (cf. *L'apprentissage*, publié chez Plon) : sur 80 scènes nationales, seules 4 sont aujourd'hui dirigées par des artistes. Le slogan lancé par lui en juin 68 à Villeurbanne, "*Le pouvoir aux créateurs*" est plus que jamais une revendication d'actualité. Voilà pour la culture des villes.



Jean Kergrist (photos : Fanny Chauffin).

Des organismes parapublics promoteurs de formatage culturel

Voici maintenant un autre phénomène, encore plus pernicieux, qui affecte depuis quelque temps la culture des champs. Il restait des petits lieux originaux (bistrot, petites salles des fêtes, médiathèques), expériences originales de fidélisation des publics échappant à cette mise sous tutelle de la culture par les institutions officielles. Ces derniers espaces se sont rétrécis inexorablement avec l'apparition d'organismes parapublics, travestis souvent en fausses associations, offices ou centres itinérants, inondant le "marché" de produits formatés, recrutés à grands frais de voyages de prospection aux quatre coins de l'espace.

Il est sans doute plus gratifiant, pour un "médiateur culturel", appelé parfois aussi "coordinateur", placé par les politiques à la tête de ces organismes intermédiaires, d'aller prospecter à Avignon, au Québec, en Afrique ou en Italie, à grands frais de voyages d'agrément, que de venir voir une création à côté de chez lui, surtout si cet à côté est un trou perdu de la Bretagne intérieure. Le démarchage d'organismes potentiels, communautés de com-

munes, associations, bars... technique dans laquelle excellent une palanquée de ces coordinateurs, fait le reste. Comme, là encore, les lieux, les calendriers, les budgets, les publics, les médias sont limités, ceux qui n'entrent pas dans ce formatage officiel sont vite éliminés par distorsion de concurrence.

Au final : une esthétique uniformisée avec, autour, beaucoup de logorrhée emphatique, allant parfois jusqu'à magnifier, sans aucun sens du ridicule, une prétendue résistance : "un festival des marges et des résistances, des solitudes, des errances" (relevé cet automne 2004 dans le communiqué de presse présentant le programme d'un de ces organismes !).

Le montage politique de ces fausses associations est d'une grande simplicité. La ficelle de l'instrumentalisation est tellement grosse qu'elle en est déconcertante. En résumé : un élu se vote le matin une grosse subvention qu'il va chercher l'après-midi avec sur la tête une autre casquette, celle de président de la pseudo-association. Cette prise illégale d'intérêt, pourtant passible, en droit, des tribunaux, n'étonne plus personne. Quant le pouvoir local est à gauche, les syndicats (en général de gauche) préfèrent

se taire plutôt que de donner des armes à la droite. Et la droite aussi se tait, parce que son intérêt, une fois au pouvoir, est de faire la même chose, sinon en plus efficace, c'est-à-dire en pire.

Pour bien verrouiller le dispositif, la dernière astuce consiste à favoriser une syndicalisation massive des salariés de la structure officielle, trop heureux de consolider leur emploi en se mettant ainsi à l'abri.

Face à cette distorsion de concurrence, les vrais artistes ne peuvent lutter à armes égales, c'est-à-dire avec les mêmes moyens financiers. Surtout quand, en face, on en arrive à proposer au public une multitude de spectacles gratuits, le prix des entrées n'entrant dans le budget de ces organismes que pour des pourcentages plus modestes (pas plus de 5 à 7 % parfois).

De temps en temps, on s'arrange pour les faire taire en leur offrant un petit lot de consolation : un copinage, une programmation par ci, une petite subvention par là. Mais le gros des moyens va désormais à ces médiateurs patentés, qui ne tiennent leur pouvoir que de leurs maîtres (et non d'un vote libre d'une association en AG) et qui, par répercussion, exigent des artistes même soumission et même allegiance à leurs propres goûts formatés. En face, ceux qui osent encore manifester leur indépendance ou jouer les empêchés de tourner en rond sont vite éliminés ou renvoyés péjorativement au qualificatif "d'artistes aigris".

Alors que Coca-Cola et TFI règnent en maître sur les parts encore disponibles du cerveau humain, les politiques ont instrumentalisé avec efficacité le spectacle vivant, devenu, comme au temps des rois, marchepied et auréole de leur pouvoir. Alain Peyrefitte, qui autrefois, tenait en laisse l'ORTF, fait aujourd'hui figure de bien modeste précurseur.

Jean Kergrist

La Loure

LE RÉVEIL DE LA MUSIQUE TRADITIONNELLE DE NORMANDIE

Fondée en 1998, La Loure a repris le flambeau d'initiatives antérieures pour recueillir et valoriser les chansons, musiques et danses traditionnelles en Normandie. Retour sur un petit bout d'histoire.

En 1998, quand naît l'association La Loure, il n'y a plus guère de collectage en Normandie. A une période d'activité très dense en la matière, entre 1974 et 1982, a succédé une phase de calme plat. Ce tassement correspond à un moment de l'histoire des musiques traditionnelles en France. Mais dans une région comme la Normandie, où ce mouvement avait reposé sur quelques personnalités motrices (parmi lesquelles Michel Colletu, François Redhon, Anne Piraud, Laura Touvet, Philippe Gleises... pour n'en citer que quelques-uns), le départ ou le retrait momentané de quelques-uns a suffi pour enrayer la machine.

Le travail de collectage ne reprend que vers le milieu des années 1990 avec le travail conjoint et non concerté de Pascal Servain, autour de Fécamp (76), et de moi-même en Basse-

Normandie. Pascal Servain a démarré sa collecte sous l'influence de Michel Colletu autour des traditions maritimes. Pour ma part, c'est la rencontre avec Vincent Morel, alors objet de conscience à Bastum, qui a provoqué le délice. Était-ce possible que l'on trouve encore de magnifiques mélodies traditionnelles sur une rive du Gouesnon et que celles-ci aient complètement disparu sur l'autre ? Devant cet argument imparable, une seule solution : arpenter le terrain, micro en main, pour vérifier. Et force fut de constater que même loin des rives du Gouesnon, au cœur de la Normandie, on retrouvait de très beaux répertoires de chants traditionnels !

Après une phase de collectes individuelles, le besoin s'est fait sentir de développer une action collective pour assurer, notamment, la valorisation de toutes ces

enquêtes. L'association La Loure a donc été portée sur les fonts baptismaux en décembre 1998 par une vingtaine de personnes, gravitant autour des musiques traditionnelles en Normandie. Elle a réussi dès le début à faire la jonction avec le travail des années 1970 en impliquant les collecteurs de cette époque dans son activité.

Un panel d'activités très large

La Loure étant seule à revendiquer ce travail sur les musiques traditionnelles du fonds régional, elle a dû, à son petit niveau, remplir des missions partagées par plusieurs organismes dans d'autres régions, et ce, sur un territoire aussi grand que la Bretagne (pour rappel, la Normandie historique, c'est deux régions administratives et cinq départements).

Tout d'abord le collectage. Il est défini comme le socle sur lequel toutes les autres actions de l'association reposent. Et les enquêtes fleurissent depuis sept ans ! Des journées d'initiation au collectage, proposées chaque année, permettent de former une nouvelle génération d'enquêteurs. Les recherches portent surtout sur la chanson traditionnelle, encore bien présente dans les mémoires en comparaison avec les pratiques instrumentales ou de danses, plus oubliées.

La valorisation des fruits de la collecte passe par des animations mais également par l'édition. La Loure a installé les randonnées chantées sur le territoire normand et organise régulièrement veillées, fêtes du sirop (équivalent du pommé haut-breton) ou autres joutes chantées. Deux disques documentés ont aussi été



■ Randonnée chantée avec La Loure à Saint-Georges-de-Livoye (50) (photo : Valérie Saulier).

produits depuis 2001 à raison d'un tous les deux ans. L'actualité dans ce domaine concerne la préparation d'un prochain disque, consacré aux chansons et musiques à danser en Normandie dont la sortie est prévue à l'automne 2005.

La Loure mène également des actions de formation autour de la pratique du chant (ateliers réguliers et stages) et de la pratique instrumentale (stages ponctuels). Enfin, elle joue le rôle de pôle ressource sur le domaine des traditions musicales en Normandie auprès d'un certain nombre de partenaires, associatifs ou institutionnels. L'association est conventionnée par exemple avec les Archives départementales de la Manche et bientôt avec celles du département de l'Orne. Elle a par ailleurs conseillé et fourni des enregistrements au Musée de Normandie, à Caen, pour la sonorisation de ses salles.

Le fonctionnement de l'association

Progressivement, La Loure s'est fait reconnaître sur son travail par les différents interlocuteurs institutionnels en Normandie, ce qui lui vaut aujourd'hui d'être soutenue par les deux régions, les cinq départements et les deux DRAC, à des niveaux financiers très différents toutefois. Ce soutien s'est surtout matérialisé après la sortie du premier disque : les musiques traditionnelles du fonds

régional devenaient concrètes et palpables !

Après une longue période d'engagement bénévole, l'association a pu procéder à son embauche comme animateur permanent. Un seul salarié, cela reste cependant très peu pour couvrir l'ensemble du territoire... L'association a donc une stratégie de développement par zones : après avoir bien consolidé ses assises dans le Bocage bas-normand, des collectes ont été engagées dans différents pays de Normandie, la dernière en date dans le Pays de Caux, à travers une opération conduite au cours de l'année 2004. La Loure s'appuie aussi, bien sûr, sur ses membres, répartis à peu près dans toute la Normandie. Cet essaimage est un atout comme une limite, les distances se ressentant fortement dans le fonctionnement quotidien.

L'actualité et les projets de La Loure

Outre le prochain disque déjà évoqué, l'association travaille à inventer de nouveaux lieux et de nouvelles formes d'expression des musiques et chansons traditionnelles. Depuis son origine, l'association est plutôt itinérante dans ses activités : il s'agit de donner à voir le potentiel qui existe dans différents secteurs et de faire prendre conscience aux habitants qu'il y a des richesses aussi chez eux. En matière de

musiques traditionnelles, le tropisme breton est en effet très fort et bien installé dans les têtes, surtout après 20 années de jachère. Aujourd'hui émerge au sein de La Loure le besoin de proposer des rencontres sur des lieux fixes afin d'assurer la visibilité de ces répertoires et de créer des rendez-vous. De la sorte ont été envisagés les veillées de chant, instaurées depuis septembre dernier, dans un café-livre, à Athis-de-l'Orne (61), à l'image de celles qui se pratiquent à Bovel, par exemple, chez Léone.

La Loure se prépare aussi à accueillir en novembre prochain une délégation de musiciens et chanteurs québécois du Centre de Valorisation du Patrimoine Vivant. Deux ans après avoir été les invités du Festival International des Arts Traditionnels de Québec, c'est au tour de nos partenaires québécois de se faire inviter en Normandie.

De manière plus structurelle, La Loure aspire à pouvoir embaucher un autre permanent pour assurer le traitement documentaire des collections sonores et développer la collecte dans de nouveaux secteurs. Reste à convaincre nos partenaires institutionnels, plutôt frileux en cette période incertaine de décentralisation...

Yvon Davy



■ Collectage à Doudeville (76), Robert Petit et Yvon Davy (photo : Sébastien Bouchereau).

Discographie
My Promenant... CD 31 titres et livret de 84 pages, autoproduit, 2001.
Primé "Bravos" Trad'Mag.
En revenant de nocces... CD 28 titres et livret de 92 pages, autoproduit, 2003.
Primé "Bravos" Trad'Mag.

Contact
Association La Loure - Musiques et Traditions Orales de Normandie
2, rue Saint-Martin
14500 Saint-Martin-de-Tallevende
Tel. 02 31 68 73 49
laloure@wanadoo.fr

Maquida Palabre

QUAND LA MUSIQUE BRETONNE SE
CONFRONTE À LA MUSIQUE NIGÉRIENNE

Musique bretonne et musique africaine peuvent-elles se rencontrer ? Oui, à condition d'y travailler ! C'est ce qu'ont fait quatre musiciens bretons et quatre musiciens nigériens à travers le projet "Makida Palabre", débuté au Niger en septembre 2003. Il en ressort un spectacle original, dans lequel les sonorités se croisent, s'entrechoquent et s'allient, pour composer une musique sans cesse surprenante. Pierre-Yves Prothais, initiateur de cette rencontre musicale inédite, en évoque la genèse.

À Niger, chez les Haoussa, un makida est en quelque sorte un bœuf, une rencontre de musiciens. Naturellement, s'il s'agit de réunir des musiciens nigériens et des musiciens bretons pour un makida, un bon palabre préalable n'est pas superflu pour que tout le monde accorde ses violons ! Le nom "Makida Palabre" résume ainsi à lui seul la philosophie du projet imaginé par Pierre-Yves Prothais. La rencontre, l'échange, mais aussi la communication, pour que musique bretonne et musique nigérienne se rencontrent, malgré, ou plutôt avec, leurs différences.

Pierre-Yves Prothais connaît bien le Niger, où il a vécu deux ans. Initié auprès des griots aux percussions traditionnelles comme le djembé au Burkina-Faso ou le ganga, tambour typique des Béri-béri situés dans la région de Gouré et Maïné Soroa (Est du Niger), il imaginait déjà confronter cette pratique avec d'autres langages musicaux. Mais, paradoxalement, la mode des percussions africaines, apparue en France au milieu des années 1990, l'a fait douter : cette musique traditionnelle a-t-elle du sens si loin de son contexte ? Il revient alors à la batterie avec le groupe Delabrosse et expéri-

mente d'autres formes de percussions, cubaines, brésiliennes, marocaines. Petit à petit, il en vient à collaborer avec des artistes bretons, Gérard Delahaye d'abord, puis Bertran Obreé, qui lui propose de travailler à de nouvelles sonorités pour l'album d'Obreé Alie. Pierre-Yves Prothais choisit alors d'intégrer, entre autres, le tambour d'eau (cale-

basse posée sur l'eau) et le kalengu (tambour parlé). Ces retrouvailles avec les sonorités africaines, au travers d'un album chanté en gallo, sont pour lui comme un délice. L'idée d'un palabre musical breton-nigérien refait surface. Avec Marie-Joëlle Brisseau, il crée en 2002 l'association Amétis et définit le principe d'une rencontre culturelle, basée sur une résidence au Niger, au cours de laquelle quatre musiciens bretons et quatre musiciens nigériens auront pour tâche d'élaborer un répertoire commun.

Première rencontre à Niamey

Côté breton, Ronan Robert, Ronan le Gourierec et Laurent Carré se sont joints à Laurent. Côté nigérien, Pierre-Yves Pro-

thais convainc Yacouba Moumouni, leader du groupe Mamar Kassey et grand nom de la musique neo-traditionnelle, de participer avec trois de ses musiciens, Ousseini Chipkaou, Harouna Abdou et Boubacar Souleymane. Le petit groupe est réuni en septembre 2003 au Centre culturel franco-nigérien de Niamey. Chaque partie propose des morceaux à l'autre, qui a pour mission d'en réaliser l'arrangement. Un travail d'adaptation relativement complexe, alors que le groupe ne dispose que de dix jours ! Bretons et Nigériens sont aussitôt confrontés à leurs différences et la communication n'est pas toujours facile. Une des premières gageures consiste à se caler sur une même pulsation, dans la mesure où le tempo est perçu différemment de part et d'autre ! Il leur faut aussi se mettre d'accord sur la forme des morceaux. *"Lorsqu'ils composent, les Nigériens suivent un même thème jusqu'au bout, explique Pierre-Yves Prothais. Nous, de notre côté, pensons thème, variation, fioritures, etc. Nous sommes obnubilés par la structure ! Combien de fois nous avons interrompu les répétitions pour tenter de revenir à cette fameuse structure ! En fait, nous parlons trop en général. Pour que cela fonctionne, il vaut mieux moins parler, et jouer !"* En dix jours, le groupe parvient tout de même à constituer un répertoire de dix morceaux. Il enchaîne aussitôt par une tournée à travers le pays et se produit dans des centres culturels à Niamey, Zinder et Agadez, les trois plus grandes villes du pays. *"Nous avons conscience que, faute de temps, nous n'étions pas allés assez loin dans notre démarche, mais il y avait déjà des morceaux qui sonnaient fort. C'était encourageant !"*

L'échange s'approfondit

En juin 2004, le projet peut passer à la seconde étape : une résidence de huit jours à l'Office culturel de Ploermel afin de préparer

la tournée d'été du groupe. Pendant ce temps, chacun s'est remis en question et a avancé de son côté. Laurent Carré et Boubacar Souleymane ont composé, l'un et l'autre, un nouveau morceau. Pierre-Yves Prothais a retravaillé le titre "Touez Pi" qu'il avait composé pour Obreé Alie, et l'interprète désormais en gallo et en zarma avec Yacouba Moumouni. De nouveaux arrangements voient le jour ; l'alchimie prend peu à peu entre pentatonisme nigérien et diatonisme breton. Le luth et la flûte peule s'emparent des laridés et gavottes, tandis que l'accordeon et la bombarde s'approprient les airs traditionnels nigériens. Le saxophone, quant à lui, apporte des notes jazzy-blues subtiles qui renforcent l'harmonie des tonalités. *"La musique bretonne est réputée difficile à adapter, surtout si on veut qu'elle reste dansante, note Pierre-Yves Prothais. C'était l'occasion de montrer qu'il est possible de la jouer sur des pulsations différentes. Quoi qu'il en soit, le but n'était pas de la faire fusionner avec la musique nigérienne, mais plutôt que les deux musiques se confrontent."* Dans un morceau comme "Yallardoua", par exemple, deux thèmes se superposent, s'interpellent, se répondent ; le thème traditionnel nigérien se transforme en laridé, sans qu'on n'ait compris par quel miracle ! Dans la chanson "Touez Pi", la question ne se pose même pas : les tonalités sahéliennes du luth s'unissent naturellement avec celles de l'accordeon pour accompagner le chant, et les deux cultures, bretonne et nigérienne, semblent se retrouver totalement dans l'apaisement de cette mélodie méditative.

Makida Palabre sur scène

À l'issue de cette étape à Ploermel, Makida Palabre a trouvé sa cohérence, son équilibre. Restait à transposer le bœuf sur scène, ce à quoi les musiciens se sont attelés avec l'aide de Camiel Zekri.

Les conseils de ce guitariste connu pour ses collaborations intercontinentales ont permis au groupe d'acquiescer plus de fluidité, tant au niveau musical que scénique. Mais le concert est devenu véritablement spectacle lors de l'édition 2004 des Tombées de la Nuit : le public a ainsi découvert un *Makida Palabre sous les arbres*, en plein air, avec une mise en lumière et une "mise en matière" à base de projections de diapositives. Dans sa version concert, Makida Palabre a connu un vrai succès à travers la Bretagne. Précisons que le public danse volontiers sur les laridés et gavottes nigériennisés... comme quoi la musique bretonne peut s'adapter à d'autres tempos sans être dénaturée ! *"Les premiers morceaux ont demandé jusqu'à deux ans de travail, précise Pierre-Yves Prothais, mais maintenant que nous sommes habitués à jouer ensemble, nous serions capables d'en créer d'autres plus facilement. Pourquoi pas deux ou trois titres supplémentaires pour l'album ?"* Un album attendu avec impatience, car il n'existe pas le moment qu'un six-tires de promotion. La création du spectacle n'est, par ailleurs, pas achevée, puisque le groupe retourne en résidence en novembre 2005 pour un nouveau travail de mise en lumière, à l'invitation du Théâtre du Pays de Redon. En attendant, Makida Palabre sera de nouveau sur les scènes de Bretagne en mai prochain. Pour ceux qui ne l'ont pas encore vu, c'est l'occasion de découvrir, plus qu'une expérience de métissage, une rencontre passionnante entre deux cultures au travers de la musique.

Caroline Le Marquer

En concert
Le 14 mai au Dôme à Saint-Avé, le 21 mai au Festival de La Harpe en jazz à Rennes et le 27 mai au Festival de Cléguerec.
Contact
Pierre-Yves Prothais
association Amétis - 02 99 64 42 23
www.makidapalabre.com



■ Les musiciens de Makida Palabre en tournée au Niger en septembre 2003.

Anchfol

UN PREMIER DISQUE POUR LE PLAISIR !

Jeune groupe de la Presqu'île guérandaise, Anchfol a su, petit à petit, se faire un nom dans le milieu des festoù-noz. Après plusieurs années, les musiciens se sont lancés dans la grande aventure de l'enregistrement. Leur premier CD, Sac à Danses, sorti à l'automne dernier, est une autoproduction à découvrir absolument. Rencontre avec Erwann Tobie, membre fondateur du groupe.

Peux-tu nous rappeler l'histoire d'Anchfol ?

Nous sommes tous originaires de Guérande. Le groupe s'est monté autour de quatre musiciens : Philippe Macé à la veuze et au biniou, Vincent Julio à la bombarde et à la flûte traversière, David Pabeuf à la bombarde et au hautbois, et moi à l'accordéon diatonique. Au départ, on était tous musiciens au cercle Bro-Gwenrann à Guérande. De fil en aiguille, à force de jouer ensemble sur les spectacles, on a

souhaité faire autre chose. On a donc monté l'association Anchfol en 1998, après quelques essais. Tanguy Pacault à la clarinette nous a rejoints en 2001, quand il est arrivé à l'École de musique de Guérande.

Vous avez autoproduit votre premier CD l'année dernière. Comment vous est venue l'idée d'enregistrer Anchfol ?

Le but premier, c'était de se faire plaisir. Dans le groupe, à part Tan-

guy et moi qui sommes pro, la musique est un loisir. On n'avait pas tous, au départ, les mêmes objectifs. Mais il y avait une envie commune de laisser une trace, pour nous et pour les gens qui nous le demandaient en fest-noz. Pourtant, on a mis un bout de temps avant de se lancer. Il faut réfléchir à ce que l'on veut vraiment, il faut démarcher financièrement, une sacrée aventure, quoi ! Le projet s'est concrétisé au tout début 2004 pour aboutir à l'enregistrement l'été dernier.

Êtes-vous satisfait du résultat ?

Oui, même si, forcément, il y a toujours des choses qu'on ferait différemment avec le recul. Mais on est au moins satisfait de l'expérience. Enregistrer un CD et répéter pour faire du fest-noz sont deux approches différentes. On

ne travaille pas forcément avec le même objectif en sachant que les gens vont plus être là pour écouter que pour danser. Et puis cela nous a aussi permis d'avoir une écoute sur ce que l'on fait, de prendre du recul.

Quel est votre rapport avec les danseurs ?

Depuis les débuts du groupe, on a toujours joué pour des danseurs. En plus, on a quasiment tous été danseurs dans des cercles avant d'être musiciens. On compte donc rester un groupe de fest-noz avant tout. On n'a pas la prétention de monter une formule concert. Ce n'est pas forcément plus difficile en soi, mais cela demande des exigences qui sont différentes. Même si l'avantage de faire des concerts, c'est que l'on peut faire passer le côté musique avant la "dansabilité" des morceaux, mais ce n'est pas la vocation du groupe pour le moment.

Comment choisissez-vous votre répertoire ?

En général, on ne se pose pas trop de questions. Chacun arrive avec un compo on un air qui lui plaît, le propose aux autres et on décide de l'intégrer au répertoire ou non. Dans le CD, il y a plus de compositions que d'airs trad, mais à aucun moment on n'a envisagé de se dire, "il faut au moins un air traditionnel dans la suite" ! On travaille toujours en groupe. On fait tourner les thèmes ensemble, chacun amène ses idées, apporte ce qu'il peut... C'est vrai qu'on n'a pas tous la même approche de la musique. Par exemple, Tanguy, à la clarinette, a commencé par une formation classique avant de se mettre au trad, alors que Philippe est autodidacte. Ce sont deux points de vue différents qui se confrontent au sein d'Anchfol. Chacun apprend des uns, des autres. C'est bien.

Quelles sont vos influences musicales ? Quels sont les groupes qui vous ont particulièrement marqués ?

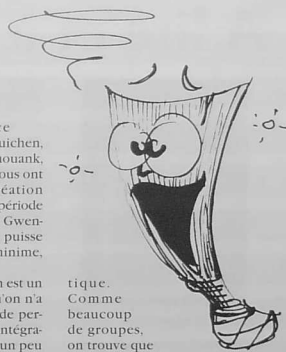
On écoute tous plein de choses. Comme tout le monde, on aime les belles choses. Pour moi, tout groupe qui innove est une source d'influence : les frères Guichen, Filifala ou avant Ar Re Yaouank, ce sont des groupes qui nous ont marqués. En plus, la création d'Anchfol correspond à la période phare de groupes comme Gwenfol. Je ne crois pas qu'on puisse nier l'influence, même minime, de ce genre de groupes. Cependant, je pense qu'on est un groupe spécial, du fait qu'on n'a pas de guitare, de basse, de percussions. C'est vrai que l'intégration de ces instruments a un peu révolutionné la musique trad, mais le côté acoustique que l'on essaie de développer nous donne une étiquette particulière.

Est-ce une démarche militante que de jouer des airs spécifiques à la Presqu'île ?

Non, pas du tout. Pour le public, un groupe qui est originaire d'un coin précis doit jouer des airs locaux. Traditionnellement, les ronds et bal paludiers sont essentiellement chantés, donc nous, groupe musical, on n'a jamais été très à l'aise sur ce genre de morceaux. Cependant, il a toujours été clair que si on enregistrait un CD, il nous fallait un soutien et un apport vocal pour ces airs spécifiques. On avait déjà travaillé quelques airs avec Roland Guillou, notamment pendant les veillées Dastum, aux Tombées de la Nuit, à Rennes, donc sa présence sur le CD était quelque chose de naturel. C'est plus un clin d'œil à notre terroir qu'une démarche militante.

Quels sont les projets du groupe ?

On n'a pas de projet particulier, pas de tournée internationale en vue (rires) ! Mais c'est vrai qu'on espère que le CD sera un joli passeport afin de nous faire connaître un peu plus, pour tourner et au delà de la Loire-Atlan-



tique. Comme beaucoup de groupes, on trouve que la Vilaine est difficile à passer ! Il y a quelques mois, on a eu l'occasion de jouer hors Bretagne. On a beaucoup apprécié. L'accueil des organisateurs et du public est totalement différent, mais on trouve ça sympa.

Vous êtes de la Presqu'île guérandaise, comme Christophe Caron. Est-ce que vous l'avez croisé un jour ou l'autre ?

Sincèrement, je crois que si l'on fait de la musique actuellement, si on a sorti le CD, c'est grâce à Christophe. C'est lui qui est à l'origine de l'École de musique de Guérande, c'est lui qui a appris à jouer de la bombarde à Vincent et David. Moi, il m'a connu quand j'étais tout petit, à l'ouverture d'une classe d'accordéon à Guérande. Il nous a toujours poussés, guidés. Par exemple, Christophe nous a emmenés pour la première fois au Festival Cabaret à Domicile à Saint-Laurent-sur-Oust, il nous trouvait des festoù-noz. Il s'est toujours montré disponible, nous a épaulés du début à la fin jusqu'à signer la présentation du groupe et le texte sur notre CD. Comme beaucoup de monde, je pense, on lui doit beaucoup.

Propos recueillis par Aurélie Drillet



A lire et à écouter



Telenn : la harpe des Celtes
Alan Stivell, Jean-Noël Verdier
Éditions Le Télégramme

Écrit à quatre mains par Alan Stivell et son hagiographe Jean-Noël Verdier, il s'agit d'un livre de 158 pages très documenté et richement illustré consacré à la harpe celtique "historique". Dans sa première partie, "Des origines au déclin", l'ouvrage resitue la harpe celtique, "telenn", dans son contexte historique et géographique. On retrouve donc la harpe sous ses divers avatars à travers le monde, puis chez les Celtes et les Germains. S'en suivent quelques réflexions ou précisions sur les Celtes et leur filiation britannique, sur la musique celtique et l'héritage de la harpe, sans oublier les caractéristiques de cette harpe, son organologie. S'appuyant sur les multiples

représentations de la harpe depuis le XI^e siècle en Bretagne, les auteurs retracent le destin de cet instrument emblématique, de son apogée (sa présence est avérée en Bretagne armorique jusqu'au XIII^e siècle) jusqu'à son lent déclin, au XV^e siècle, et son long sommeil. Dans sa deuxième partie, l'ouvrage évoque la résurgence de la harpe initiée par le mouvement romantique des XVIII^e et XIX^e siècles, la harpe idéalisée, rêvée, et son réveil annoncé dans la première partie du XX^e siècle par le mouvement régionaliste et le néo-druidisme. Puis ce sera comme nous le savons, la renaissance concrète de la harpe celtique, au début des années 1950, et sa large popularisation due en grande partie à Alan Stivell et à son père, facteur inspiré des prototypes, Jord Cochevelou.

Un ouvrage de référence.

Harpe celtique : le temps des enchanteurs

Thierry Jigourel
Celtics Châdem

Thierry Jigourel nous propose, quant à lui, un ouvrage de 144 pages qui nous conte une saga de la harpe celtique à travers une galerie de portraits de harpeurs bretons contemporains, "Les nouveaux enchanteurs" : Myrdhin, Pol et Hervé Quéffélan, Denise Mégevand,

Yann Bertrand



Alan Stivell, Mariannig Larc'hanteg, Kristen Nogués, Gwenaél Kerleo, Dominique Bouchaud... On retrouve également quelques figures originaires d'Écosse, Alison Kinnaird, ou d'Irlande, Janet Harbison, Grainne Hambly, sans oublier le Gallois Robin Huw Bowen et la harpe triple ou la Nord-Américaine Deborah Henson-Conant. Dommage qu'un intrus se soit malencontreusement glissé dans ce tableau d'honneur de la harpe celtique (cherchez bien !).

Si ce livre aborde plus légèrement l'histoire de la harpe et sa facture, compare à l'ouvrage très documenté de Jean-Noël Verdier et Alan Stivell, il n'en constituera pas moins un utile complément à une approche de la harpe celtique. Un instrument qui n'a pas fini de faire parler de lui et de faire rêver.

HUBERT
Raud
facteur d'anches

Anches de levriad & anches de bourdons roseau - Accessoires et matériel d'entretien pour cornemuse (Airtight, fil, etc.) - Poches (banatyne zipper, goretex) - Practices, valises, méthodes

20, rue des Quatre-Vents - 56400 AURAY
Tél. 02 97 24 03 39 - Fax 02 97 56 57 65

Actualité discographique

JANVIER 2005

Anchfol

Sac à danses
Auto-production
(Dist. e.tobie@laposte.net)
[Fest-noz]

Baleadenn e bro an Oriant

Balade en pays de Lorient
Dastum Bro-Ereg, DBE 001
(Dist. Coop Breizh)
[Musique pays de Lorient]

Ewen Patrick, Delahaye
Gérard, Favennec Melaine

Kan Tri
Algal production / France 3
[Concert en DVD]

Grall Hervé

Traces
Auto-production, VOC 186
(Dist. ?)
[Chanson]

Gwendal

War-raog
Sterne Prod., STE 26568-2
(Dist. Sony)
[Musique celtique]

Priziou 2004 France 3 Ouest : Prix du meilleur CD attribué à Marcel Le Guilloux pour Un devez barz Krech Morvan (Coop Breizh) ; Prix du bretonnant de l'année à l'association A-Bouez Penn pour 3 CD+1 livret Paysage sonore en Pays vannetais

bretagne.discographie@wanadoo.fr

Le Lann Éric

Origines
Avel Oueat Prod., HM01
(Dist. Universal)
[Jazz et chant breton]

Red Cardell

Bal à l'ouest
Kas ha Bar
(Dist. Coop Breizh)
[Rock]

AMZER NEVEZ

Stage de Uilleann pipe

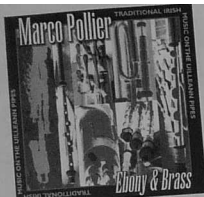
Les 19 et 20 mars 2005 : Patrick MOLARD (débutants), Marc POLLIER (confirmés)

20^{ème} Stage International de Musique bretonne et celtique

du 1^{er} au 5 août 2005

Accordéon diatonique	Yann-Fañch PERROCHES
Flûte traversière en bois	Jean-Michel VEILLON
Biniou kozh	Christian ANNEIX
Bombarde	André LE MEUT
Cornemuse	Patrick MOLARD
Harpe celtique	Grainne HAMBLY
Guitare	Soig SIBERIL et Ross KENNEDY
Violon	Christian LEMAITRE et Breda KEVILLE
Danses bretonnes	Jean BARON, Solenn BOENNEC

Amzer Nevez, Soye, 56270 Plœmeur
02 97 86 32 08 - www.amzervevez.org

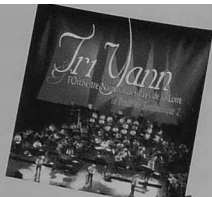


Ebony & Brass : traditional irish music on the uilleann pipes

Marco Pollier
Auto-produktion
marcpollier@hotmail.com

Les Irlandais disent "the pure drop" pour exprimer l'essence même de la musique traditionnelle irlandaise. Eh bien, il me semble que Marc Pollier l'exprime à souhait sur son nouveau CD *Ebony & Brass*. Ce talentueux joueur de uilleann pipes s'est forgé une solide réputation internationale de virtuose, et il est vrai que Marco s'est investi corps et âme, et cela pendant de nombreuses années, à la pratique quotidienne de son instrument de prédilection. Il vient de passer près de cinq ans à Ennis où il a pu s'imprégner, s'enraciner et s'enrichir de multiples façons de la seve de cette envrante musique traditionnelle irlandaise. Dexterité et maturité s'accordent à la perfection sur chacun des titres enregistrés. Les instruments des invités, citons entre autres Siobhan Peoples violon, Josephine Marsh accordéon, viennent se fondre avec le pipe pour donner de belles couleurs sonores mais aussi apporter un swing énergique sans démesure. Un CD pur jus sans artifice, avec une prise de son très sobre, voire épurée, qui donne l'impression que Marco joue auprès de vous, une qualité qui magnifie l'importance de chaque note jouée. Il va sans dire qu'il possède un pipe hyper bien réglé avec une justesse à faire pâlir bien des cornemuseux, car l'interprète est aussi très méticuleux sur la fabrication de ses propres anches de chanter afin de réaliser un équilibre tout en nuances avec les bourdons et régulateurs.

Pierrick Lemou



Tri Yann et l'Orchestre national des Pays de la Loire Marzelle - Epic

"J'ai pensé qu'il n'était pas incongru de travailler ensemble... Les compositeurs ont écouté la musique des villages. Chez Mahler, on entend la fanfare et l'harmonie entrer sur scène. Chez Verdi, il y a quelque chose du vécu des peuples." C'est ainsi que s'exprimait, en mai 1998, Hubert Soudant, chef de l'ONPL, avant six concerts avec les Tri Yann. Pourquoi pas... et c'est une nouvelle rencontre exceptionnelle en 2004 pour deux concerts à la Cité des Congrès de Nantes dont la captation aboutit à cet enregistrement d'un choix d'incontournables du groupe. Les aficionados apprécieront, car le produit final ne manque pas d'une certaine allure. Cela dit, on espère que les "classiques" se



son bien détendus car le rôle de l'ONPL et de l'Ensemble vocal de Nantes dans cette affaire s'apparente plus à celui que tient l'orchestre du concours de l'Eurovision qu'à une lecture pointue de Richard Strauss ou de Dutilleux. Mais encore une fois, les Tri Yann affirment leur don de susciter l'émotion - mention spéciale à "Scin 1940" et à leur version du "Bro Gozh" -, d'autant qu'elle est ici soulignée et soutenue par d'impressionnantes nappes sonores. C'est peut-être un peu facile, mais incontestablement efficace.

Jacques Michenaud

Milendall

Tri Bleiz Die Arel Ouest

Goude *Dalc'homp mat hag Arabat dekonñ memestra*, setu trede pladenn ar strollad naonedat. N'omp ket diwar re evit ar pezh a sell ouzh ar c'hrouñ brezhonek er seurt sonerezh a vo anvet "rock" amañ kement ha bezañ berr. Ur blijadur e vez bepred eta gweler i pladenn pe bladenn o tont er-maez. Brasoc'h plijadur c'hoazh pa weler ur strollad o padout.

Stag eo ar c'hrouñ ouzh ar gevredigezh zo tro-dro d'ar grouerien. N'eo ket dre zegouezh moarvat ma'z eus daou strollad eus Naoned eus ar daou strollad rock brezhonek anavezetañ : EV ha Tri Bleiz Die. Un dra bennak lañstre evit dazont ar yezh zo aze. Ur fed da vezañ sammet digemplezh. War-raok ez a ar strollad a bladenn da bladenn. Kinnig a ra deomp ur seurt punk rock a c'haller lakaat selou da forzh piv

189 - MEURZH/EBREL 2005

hep kaout mezh. Tro o deus bet evel-se d'en em gavout e-kichen strolladou evel Dolly, Parabellum, Luke, Merzhin pe Silencers da skouer. Un dra all zo deuet mat gant Tri Bleiz Die eo an implij eus ar binvioù a c'haller envel "hengounel", ar violons hag ar vombar. Ne zeuont ket evel traoù plaket, da reiñ ul liv "breizhek", dre ret, evel ma c'hoarvez gant strolladou all swazh. O flas a gavont da vat etre gitar-boud ha toserzh. Spered an trede pladenn a zo tost ouzh hini an eil, duoch, nebeutoc'h troet war-za ar gouel eget ar bladenn gentañ. "Dazont ebet", "Gortoz", "Bouzar, dall ha mut", "Mil-hent-dall", sed aze titou un nebeud kanaouennou... Abeg a c'hallo bezañ kavet en un nebeud faziou yezh e pozioù ar c'hanaouennou pe e doare distagant ar c'haner gwechou zo. Ma venegomp kement-mañ n'eo ket evit teurel ar bech war sonerien Tri Bleiz Die avat. Ur gudenn a vras eo, stag ouzh stad ar yezh dre vras. Kudenn ha n'eo ket stag tamm ebet ouzh an doare sonerezh. Kement-all a vefe tu da skrivañ diwar-benn kalz a ganerien pe a strolladou "hengounel", ha pa strivint da dapout un doare-distagant lec'hel-tre. Un doare burzhud eo e vefe eus strolladou evel Tri Bleiz Die e gwirionez. Ret eo e lec'hian en ul luskad zo o sevel sevenadur brezhonek war-c'hoazh. Dre ma'z aio war-raok ez aio war wellaat e pep keñver : sonerezh, yezh reizh, distagadur reizh. Kement-se lavaret, m'ho pezh tro, kit da selou ha da welet Tri Bleiz Die en ur sonadeg bennak. Startijenn a bako'h evit ur pennad. Ho trugarekaat paoet Tri Bleiz Die !

Olier Ar Mogn

Après *Dalc'homp mat* et *Arabat dekonñ memestra*, voici le troisième disque du groupe nantais. Dans *l'univers de la musique rock*, il n'y a pas pléthore de groupes ayant choisi de chanter en breton. C'est donc toujours un plaisir de voir sortir un disque de ce genre, et le plaisir est d'autant plus grand lorsque le groupe résiste à l'épreuve du temps...

Nebaon !

Bugel Koar An Naer

Disque magnifiquement produit par An Naer. Il s'agit là du deuxième opus du duo Bugel Koar. Les arrangements sont excellents, les arrangements sophistiqués, la prise de son précise et le mixage abouti (le graphisme de la pochette est également magnifique). La voix de Marthe Vassallo envoûtante et inspirée est tour à tour portée, délivrée, déchirée par les notes du bandoneon et des accordéons diatoniques, chromatiques, atmosphériques... de Philippe Olivier. Mêlées aux chansons traditionnelles, on découvrira beaucoup des compositions du duo dont les textes ont été écrits par la talentueuse chanteuse. Il y est question, successivement, d'un lanceur de couteau, d'un cumulonimbus, du naufrage de quatre matelots, d'une princesse baignant dans son sang, etc. Les accents de la langue du Trégor roulent bien et claquent aux oreilles. On évitera, cependant, une écoute trop prolongée les jours de déprime tant le climat est souvent couvert, sombre, jouant aux confins de la dissonance.

Yann Bertrand

Origines

Eric Le Lann Arel Ouest

À travers ce disque surprenant, Eric Le Lann, le trompettiste de jazz bien connu, entend faire une sorte de retour à ses origines. Il s'agit davantage d'une rencontre du jazz, de la langue bretonne et de la poésie, qu'une approche de la musique bretonne elle-même. Pour l'occasion, Eric Le Lann a réuni autour de lui quelques grosses pointures du jazz pour accompagner les textes écrits et chantés par Marthe Vassallo et Manu Lann-Huel. On peut en conseiller l'écoute ne serait-ce que pour l'interprétation époustouflante de Marthe sur le sixième titre : "Ar c'hreunnenn ed", pour ceux qui douteraient encore du swing breton.

Yann Bertrand



Amzer vat

Ifig Castel Kreizenn sevenadurel Lannuon

Loïn des strass et des paillettes, il y a des chanteurs et des sonneurs de qualité qui entretiennent localement la pratique d'une tradition. Ifig Castel est de ces êtres précieux qui permettent à notre culture d'être quotidiennement. Ifig n'est pas un technicien de la voix ou de l'instrument, c'est quelqu'un qui les utilise comme des outils pour exprimer ses idées, ses humeurs, ses impressions et pour donner du plaisir à son auditoire. Ce disque, premier d'une collection de portraits édités par le Centre culturel breton de Lannion, est donc le bienvenu pour rendre hommage à cette pratique sans artifice, au plus proche de la culture populaire. Ifig y a invité ses compères de toujours : Anag Gorju (chant), Patrick Galopin (binioù), Alain Salaün (bombarde) et aussi les jeunes musiciens qu'il forme à longueur d'année ou qui le côtoient afin de comprendre les mécanismes de la danse ou des mélodies : Alan Madeg (accordéon), Envel Le Galvez (guitare) et Patrice Guegou (binioù). Parmi un répertoire traditionnel, Ifig met un point d'honneur à composer des chansons (qui deviendront peut-être traditionnelles à leur tour) : "Gwerz an Erika" ou "Kan ar brezhoneg". Ifig et ses compères sont, en toute simplicité, les maillons d'une chaîne que l'on espère encore longue.

Juhlen Cornic

■ Dastum Breizh

16, stradaed/rue de la Santé
35000 Roazhon/Rennes
Tél./Fax : 02 99 30 91 00/11
dastum@wanadoo.fr
www.dastum.com

Horaires d'ouverture de la médiathèque : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Le samedi sur rendez-vous.

Rencontre des rédacteurs de *Musique Bretonne*

Le samedi 15 janvier, une quinzaine de rédacteurs bénévoles de *Musique Bretonne* se sont retrouvés à Dastum Breizh pour faire le point sur la revue, à l'invitation du président Charles Quimbert. De nombreux thèmes ont été abordés liés à la diffusion (stratégies de communication, prolongation internet des articles), au contenu (critique des disques de musique bretonne, articulation articles de fond et articles d'actualité, chemin de fer) et au fonctionnement (dynamisation de l'équipe de rédaction)... Une journée fructueuse et agréable qui a permis de faire se rencontrer des gens qui se connaissent surtout par téléphone ou par mail.

Merci Caroline !

Katell Chantreau, après un an de congé sabbatique en Amérique du Sud, a repris son poste comme secrétaire de rédaction de *Musique Bretonne*. Caroline Le Marquer a donc laissé sa place après un an aux commandes de la revue. Nous la remercions chaleureusement pour son précieux travail. C'est elle qui, notamment, a assuré la transition entre l'ancienne et la nouvelle maquette de *Musique Bretonne*, en mai 2004.

Soirée avec Dominique Jouve

Le lundi 7 février, 25 personnes ont participé à une rencontre avec le musicien et collecteur Dominique Jouve organisée par Dastum Breizh. Celui-ci venait raconter son parcours dans la musique bretonne et son expé-



rience du collectage axé sur deux instruments : le violon et la clarinette. Le témoignage de Dominique était illustré par des documents sonores de collecte issus de son propre fonds.

1 De gauche à droite : debout, Dominique Bougé Grandon, Thierry Rouaud, Marie Oster, Serge Nicolas, Yves Labbé, Charles Quimbert, Marc Cléretet, Jacques Michenaud, Caroline Le Marquer, Christian Morvan, assis, Robert Bouthillier, Dominique Molard, Katell Chantreau, Bernard Hommerie, caché, Arnel Morgant (photo : Myriam Jégat).

2 Le Kan ar Bobl vu par le dessinateur Nono.

■ Dastum Bro-Dreger

9, hent ti Kezeg/rue des Haras
22300 Lannion/Lannion
Tél./Fax : 02 96 46 59 11
bro-dreger@wanadoo.fr

Carnets de Route d'Yves Grandjean
Dastum Bro-Dreger va éditer les *Carnets de route d'Yves Grandjean* : 20 ans de collecte dans le Trégor-Gaëlo. Cet ouvrage rassemblera près de 300 chansons avec partitions. Il sera accompagné de 2 CD de collecte. Ce livre est actuellement en souscription pour la somme de 42 € (au lieu de 50 €). Vous pouvez faire parvenir votre règlement à l'antenne.

30 ans du Festival Plin du Hanobec

Déjà 30 ans ! Pour marquer l'événement, Dastum Bro-Dreger va publier pour le 15 août un livre de photos noir et blanc de Gilbert Le Gall. Gilbert a suivi pendant 15 ans le festival et dispose d'un fonds iconographique unique tant pour la quantité que pour la qualité des photos. Les clichés seront accompagnés de quelques contributions écrites de Jef Philippe, Julien Cornic, Christian Morvan, Daniel Le Féon... A la fin du livre, un CD recréera l'ambiance sonore du Danouet. Alors patience et rendez-vous le 15 août !

Fonds Awel Dro

A la fin de l'année 2004, l'association Awel Dro annonçait sa dissolution. Cette association s'est occupée d'animer le centre Trégor pendant de nombreuses années, passant d'une vocation culturelle et patrimoniale au secteur enfance/jeunesse. Un fonds documentaire important avait été rassemblé par cette association. Dastum Bro-Dreger a été désigné légataire de ce fond afin d'en assurer la conservation et la valorisation. Ce sont donc près de 3500 photos, des diapositives, des films, des cassettes et une exposition sur les jeux bretons qui ont été déposés à Dastum.

■ Dastum Bro-Leon

12 rue de la Marne
29260 Lesneven
Tél. : 02 98 21 16 41
dastum.broleon@wanadoo.fr

■ Dastum Bro-Gerne

Ti ar Vro - 18 rue Sainte Catherine/stradaed Santez Katell
29000 Quimper/Kemper
Tél. : 02 98 52 06 37
Fax : 02 98 90 70 49
bro-gerne@dastum.net

Horaires : mercredi 14h00 à 18h30 vendredi 14h00 à 18h30 samedi 10h à 12h, et sur rendez-vous.

■ Dastum Bro-Ereg

6 quai du Plessis/kae ar Genkiz
56300 Pontivy/Pondit
Tél./Fax : 02 97 25 70 90
bro-ereg@dastum.asso.fr

Horaires : tous les jours sauf dimanche et lundi.

Tout au long du mois de février et jusqu'à début mars, Dastum Bro-Ereg a organisé différents *tal-pad* dans le Pays vannetais afin de sélectionner les participants à la rencontre Kan ar Bobl de Caudan qui aura lieu le samedi 10 avril, dans le cadre des Fêtes Vannetaises. Lors de cette rencontre, co-organisée par Dastum Bro-Ereg et l'association Tarzh an deiz, seuls les scolaires pourront concourir.

confirmés se livrant à de nouvelles expériences scéniques... Avec D'Halluin et Pesovar (chant à danser de Haute-Bretagne), Hengot/Le Dissez (kan ha diskann), Kellien et bien d'autres...

Stage de chant

Le 3 avril à Nantes, stage de kan ha diskann avec Noëlle Korbelle et Claudie Flochig (répertoire fisel).

Veillées

Le vendredi 8 avril à Orvault, organisée en partenariat avec le Centre Culturel Breton d'Orvault à la ferme de la Bugallière.

Le vendredi 20 mai à La Grignonais, organisée avec la commune. Cette soirée illustre la suite de la convention qui lie Dastum 44 à La Grignonais. Elle débutera par la projection d'un film (fiction-documentaire) valorisant le patrimoine local et la mémoire des habitants.

Bafade chantée

Le dimanche 29 mai à Soulvache (pres de Châteaubriant), organisée avec le Cercle celtique de Châteaubriant.

Edition

Dastum 44 travaille simultanément sur trois projets éditoriaux.

• *Le folklore du mariage*
L'ouvrage, préparé par Fernand Gueriff et édité par Dastum 44 et le Parc naturel régional de Brière, sortira au début du mois de mai. Il est en vente en souscription au prix de 20 euros port compris.

• *Chants et musiques à danser en Loire-Atlantique*
Après un premier volume consacré au répertoire des chants à la marche, Dastum 44 travaille sur le second volume de la collection Loire-Atlantique qui sera consacré au répertoire des chants et musiques à danser (sortie prévue pour novembre 2005). Les enregistrements auront lieu au cours de ce mois de mai.

• *Antoinette Perrouin*
Figure emblématique du Pays d'Anceins, Antoinette Perrouin



■ Dastum Kreiz-Breizh

Ti ar Vro
6, place des droits de l'Homme/plasenn gvirioù Mab Den
29270 - Carhaix-Plouguer/Karrez
Tél. : 02 99 30 91 00

Depuis quelques semaines, Dastum Kreiz-Breizh a rouvert ses portes. Pour la consultation des archives sonores et iconographiques, vous pouvez vous rendre au bureau situé à Ti ar Vro à Carhaix le mercredi de 9h à 13h et de 14h à 17h30. La permanence est assurée par Malik ar Rouz sur rendez-vous : 06 61 89 36 28.

■ Dastum 44

69, rue de Bel Air
44000 Nantes
Tél. : 02 40 35 31 05
dastum44@dastum.asso.fr

Horaires : le mercredi et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h, ou sur rendez-vous.

Fest-noz Découvertes

Le samedi 26 mars à Sucé-sur-Erdre aura lieu la première édition du fest-noz Découvertes lors de laquelle le public et les danseurs pourront découvrir de jeunes talents et des talents plus

(de Couffé) était une remarquable chanteuse, enregistrée par Jean Renaud puis Pierre Guillard et Patrick Bardoul et, enfin, Thérèse Delage. Des collectages qui s'échelonnent sur 25 années et qui méritaient d'être l'objet d'un disque portrait (sortie prévue 3^{ème} trimestre 2005).

■ Centre Marc Le Bris

2 rue du 3 août 1944
22600 Saint-Caradec
Tél./Fax : 02 96 25 10 75/74
centre.marc.lebris@tiscali.fr

Horaires : mercredi et vendredi de 13h à 17h et le 1er samedi du mois de 9h à 12h et sur rdv.

Concours d'écriture en salle
Courant mars, tous les gens qui ont participé au concours d'écriture seront invités à une soirée conviviale pour la remise des prix. Chacun pourra lire son texte ou un extrait en sirotant un petit verre.

■ Groupement culturel breton des Pays de Vilaine

6 rue des écoles
35600 Redon
Tél./Fax : 02 99 71 45 40/51.
gcbpv-magnetotheque@wanadoo.fr

Chant dans la ronde...
Les élèves de l'École de musique se sont retrouvés le 17 décembre dernier à Ti Kendalc'h pour une veillée. La soirée a démarré autour de trois ateliers : enfants, confirmés et chant dans la ronde, pour se poursuivre ensuite autour d'une veillée à danser. Une belle occasion pour les élèves de jouer ensemble, de découvrir d'autres pratiques instrumentales et de se retrouver en situation d'animation.

Les Veillées de Printemps

En attendant l'printemps... les élèves de l'École de musique traditionnelle se retrouvent pour connaître leurs voisins musiciens ou chanteurs. Ça se passe près de chez vous, en toute convivialité. Chacun joue, chante ou compose pour l'occasion.

Les dates à retenir :

- le 12 mars à Allaire au café Au bon muscadet.
- le 18 mars à Saint-Ferreux au bar Le passage.
- le 26 mars à Langon, veillée à danser.

Brevet d'édition

"J'ai chanté, j'ai déchanté et je rechante", une formule désormais devenue emblématique, à l'image de celle qui la prononçait

pour résumer sa vie. Jeannette Maquignon, originaire de Ruffiac et qui vivait à Saint-Martin-sur-Oust a très largement contribué au renouveau du chant en Haute-Bretagne. Un répertoire impressionnant, un style et un timbre de voix remarquables... sans contester la chanteuse a marqué toute une génération de chanteurs. C'est donc tout naturellement que le Groupement a décidé de lui rendre hommage en lui consacrant un CD accompagné d'un livret, qui devrait voir le jour à l'occasion du 30^e anniversaire de la Bogue.

Toutes les personnes disposant d'enregistrements, de documents, de témoignages à son sujet peuvent nous contacter.

■ La Bouëze

Ferme des Gallets
26 avenue Pierre Donzelot
BP 10218
35702 Rennes Cedex 7
contact@laboueze.com
http://www.laboueze.com

Tél./Fax : 02 23 20 59 14/49
Horaires : mardi et mercredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ou sur RDV.

Festoù-noz

Samedi 12 mars

Guerlesquin (29) Diwall.
L'Ifre (35) Deomp, Les Liffredaines, Enter-Nous et les Beurnachous de Pomme.
Saint-Seve (29) Kepelledro.
Nivillac (56) Ilnze.
Betton (35) Loened Fall, Toutous-Philippe, Les Courants d'Air.
Grandchamp des Fontaines (44) L'Effet Matin, Duo Thomas et Diatonik Penn Ar Bed.
Pace (35) fest-deiz avec Damouidame.

Dimanche 13 mars

Kerlouan (29) fest-deiz dans round.

Samedi 19 mars

Saint-Ivy (29) Startijenn, Chapalain-An Habak.
Le Temple de Bretagne (44) L'Effet Matin, Les Berouettes et le duo Yves Le Guennec.
Quimper (29) Hamon Martin Quintet.
Sainte-Anne-d'Auray (56) Filifala.
Lanhouarneau (29) Carré Manchot.
Châteauneuf (29) Kerz'ha, Breudeur Morvan, Riou-Ivoas, Gloagen-Lochou.

Dimanche 20 mars

Nantes (44) fest-deiz bal de sonneurs.
Orgeres (35) fest-deiz avec Driou, Elluard-Manini, Trio, Ar Vignoned, Terpiers, Phocifer.
Paris (75) fest-deiz avec Ti Jaz.

Jeu 24 mars

Rennes (35) Emsaverien, Mesliif-Froger, Obaya, Kendirvi...

Samedi 26 mars

Pleuguenec (35) Kendirvi.
Le Cloître-Saint-Thégonnec (29) Gwelloch.
Vertou (44) Gravouille-Robin, Esquisse et Toul Karr.
Muzillac (56) Hamon Martin Quintet.
Succ sur Erdre (44) festnoz Decouvertes avec D'Halluin et Pesovar, Hengoat-Le Disez, Kellien...
Sévigac (22) Marc L'Hermitte et Rozenn Salmon, Corentin Le Doujet.

Jean-Luc Revault, Vincent Morel, Marc Clerivet.
Pontivy (56) Carré Manchot, Loened Fall.
Landéan (35) Ilnze.

Dimanche 27 mars

Taillis (35) Deomp.
Locminé (56) Sonerien Du.
Saint-Nicolas-du-Pélem (22) Loened Fall.
Prat (22) Carré Manchot.
Fougere (35) Obaya, Bric e Breizh, Duo Carpatin.

Samedi 2 avril

Corps-Nuds (35) Deomp.
Saint-Brevin-les-Pins (44) Emsaverien.

Samedi 9 avril

Plouha (22) Menestra.
Monterfil (35) Kendirvi.
La Bouëzière (35) Kendon, Riopel-Defernez, Piriou-Morvan.
Brest (29) Sonerien Du.
Bédée (35) Hamon-Martin Quintet.
Cleguerec (56) Carré Manchot.
Chateaulin (29) Loened Fall.

Dimanche 10 avril

Plouencour-Trez (29) fest-deiz dans round.

Jeu 14 avril

Rennes (35) Deomp, Pevar Den, le Duo d'en Bas, Baron-Anneix, Manini-Elluard, Obaya...

Samedi 16 avril

Rosporden (29) Karma.
Pontivy (56) Obaya, Loened Fall.
La Chapelle sur Erdre (44) Emsaverien, Esquisse, Pavy-Schroeder.
Le Faouet (56) Hamon-Martin Quintet.
Vitré (35) Carré Manchot, Kendirvi, Chaber Jack.
Plémet (22) Plantec, les Ravageous et les Meneous.
Pommerit Jaudy (22) Stourm, Louarn-Thomas, Red Avel, Breudeur Morvan, Thomas-Riou, Lintant et Compères.

Samedi 23 avril

Gueltas (56) Follenn, Emsaverien.
Malguenac (56) Sonerien Du.
Josselin (56) Loened Fall.

Dimanche 24 avril

Rennes (35) Sonerien Du.
Les Sorinières (44) Emsaverien

Vendredi 29 avril

Saint-Brieuc (22) Guichen Quartet, Loened Fall, Marialla, Gowann, Tribuil, sonneurs et chanteurs.
Tonquedec (22) Carré Manchot, Ivona-Enora.

Samedi 30 avril

Lannion (22) Sonerien Du.
Loceol-Mendon (56) Loened Fall, Filifala.

Mercredi 4 mai

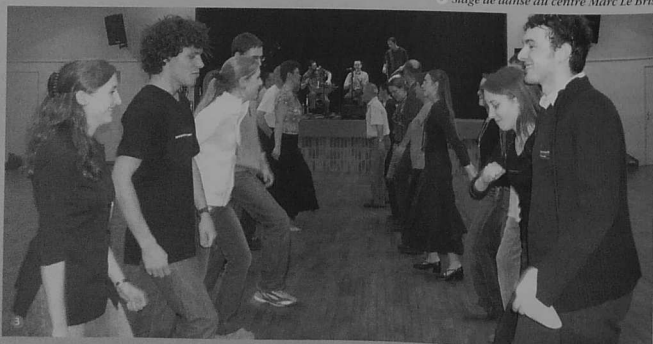
Rennes (35) Hamon-Martin Quintet, Karma.

Chers organisateurs,

Nous vous remercions de la parution dans ces pages est un service gratuit. Vos infos doivent nous parvenir avant le 10 du mois précédent la sortie de la revue (bimestrielle) ; parait la première semaine des mois impairs) par courrier, fax ou sur les deux adresses e-mail suivantes :
musique.bretonne@dastum.net et actu@dastum.net.

En effet, Dastum met également à jour quotidiennement un agenda en ligne sur www.dastum.net que fréquentent chaque mois près de 7000 internautes. Pour une meilleure mise en valeur de votre événement, il vous est aussi possible de publier une annonce complète avec programme détaillé et visuels. Nous pouvons vous communiquer notre grille de tarifs pour les insertions publicitaires.

Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir vous adresser à Anna Jaouen : anna@dastum.net / 02 99 30 07 32.



3 Stage de danse au centre Marc Le Bris

Vendredi 6 mai

Cavan (22) Les frères Cornic.

Samedi 7 mai

Inzinzae-Lochrist (56) Sonerien Du.

Samedi 14 mai

Haut-Corlay (22) Carré Manchot, Sonerien Du.

Concerts

Jedi 24 mars

Bouguenais (44) Topolovo et Kalinka Vulcheva.

Samedi 26 mars

Liffré (35) musique traditionnelle bulgare avec Emmanuel Frin (clarinette, gaida) et Jacky Molard (violin).
Saint-Vincent-sur-Oust (56) concert suivi d'un ceili/fest-noz avec les artistes invités au rendez-vous irlandais de Ti Kendale'h.

Samedi 26 mars

Saint-Vincent-sur-Oust (56) Irish sessions.

Jedi 14 avril

Bouguenais (44) Duo Bertrand en compagnie.

Jedi 28 avril

Rennes (35) Regis Huiban Quartet.

Veillées/balades

Vendredi 18 mars

Besné (44) veillée sur le thème « histoires merveilleuses » organisée par Dastum 44 en partenariat avec le festival Contes au marais.

Rouillac (22) veillée chant dans le cadre de la sortie du CD « Chansons traditionnelles recueillies à Pléneé-Jugon, Sévignac, Rouillac » (co-édition La Boueize et l'Épille).

Samedi 19 mars

Paris (75) soirée contes à la Mission bretonne.

Vendredi 25 mars

Coatréven (22) beilhadeg Dastum Bro-Dreger.

Dimanche 3 avril

Saint-Pol-de-Léon (29) théâtre en breton. Pehizion choari nevez par la troupe Ar Vro Bagad.

Guénatude (44) marche et chantée avec les veuzons et les chanteurs de l'atelier de chant de Dastum 44 (Roland Guillou : 02 40 15 62 52).

Vendredi 8 avril

Tréméven (22) beilhadeg Dastum Bro-Dreger.
Orvault (44) veillée Dastum 44.

Mercredi 20 avril

Loperhet (29) après-midi de conte.

chant et musique, e brezhoneg, organisée par Dastum Bro-Leon.

Bovel (35) veillée chez Leone pour l'ouverture de la Fête du chant.

Dimanche 1^{er} mai

Morgat (29) après-midi de conte, chant et musique, e brezhoneg, organisée par Dastum Bro-Leon.

Vendredi 6 mai

Plouarzel (29) beilhadenn dans le cadre de la Fête du chant dans la danse.

Jedi 12 mai

Bouguenais (44) joute chantée.

Stages

Samedi 12 mars

Loudéac (22) stage de chant à mar-cher et chant à écouter avec Marie-Noëlle Le Maphin.

Org. Le Moulin à sons (02 96 28 35 49)
Liffré (35) stage de chant avec Charles Quimbert.
Org. Gallo Tonic (02 99 23 54 57)

Plémeur (56) stage de musique (perfectionnement) avec Jacques Beauchamps (accordéon diatonique), Jean-Luc Thomas (flûte traversière en bois), Roland Gong (guitare) et Jean-Pierre Andrieu (violin) et conférence sonnée animée par les sonneurs Jorj Botuha et Paskal Guingo.
Org. Amzer Nevez (02 97 86 32 08)

Samedi 12 et dimanche 13 mars

Saint-Brieuc (22) stage orgue-hornbarde avec Jean Baron.
Org. SKV (02 96 94 69 31)

Brest (29) stage de danses de Bulgarie avec E. et K. Hristovi en tournée en France.
Org. Joel et Marie-France Perchoc (02 98 05 90 63)

Tréglonou (29) stage de musique irlandaise avec Pierre Stephan (violin), Hervé Guillo (flûte traversière), Bernard Bizien (guitare), Roland Coum (accordéon).

Org. CBAP (02 98 46 05 85)
La-Chapelle-Neuve (22) stage de breton.

Org. Ti ar choadoù (02 96 21 60 20)
Plésidy (22) stage de percussions

avec Dominique Molard.

Org. Studi ha Dudi (02 96 13 10 69)

Dimanche 13 mars

Nantes (44) stage de technique vocale avec Marthe Vassallo.

Org. Dastum 44 (02 40 55 31 05)

Samedi 19 mars

Sucé-sur-Erdre (44) stage de Pastourelle avec Jean-Luc Revault et Marc Clériveret.

Org. ATDMT (02 40 77 87 43)

Paris (75) stage de danses terroir vannetais avec Alan Pierre.

Org. Ti ar Vretoned (01 43 35 26 41)

Samedi 19 et dimanche 20 mars

Plémeur (56) stage de uilleann pipe pour sonneurs avec Patrick Molard et Marco Pollier. Beuf - ceili/fest-noz le samedi soir.

Org. Gan Anim et Amzer Nevez (02 97 86 32 08)

Dimanche 20 mars

Miniaec-sous-Bécherel (35) stage de Maraichine et Grand Danse avec Jean-Luc Revault et Marc Clériveret.

Org. La Boueize (02 23 20 59 14)

Samedi 26 mars

Liffré (35) stage de clarinette de Haute-Bretagne avec Emmanuel Frin.
Org. Gallo Tonic (02 99 23 54 57)

Samedi 26 et dimanche 27 mars

Pléneé Jugon (22) stage Terroir Côtes d'Armor galleuses avec Jean-Luc Revault, Marc Clériveret et Vincent Morel.
Org. La Boueize (02 23 20 59 14)

Du 26 au 28 mars

Saint-Vincent-sur-Oust (56) rendez-vous irlandais avec Sean Whelan (guitare masterclass), Matt Cranitch (fiddle masterclass), Janet Harbison (harpe celtique masterclass), Patrick O'Dea (danse step confirmés), Miled Beime (danse set dancing confirmés), Jean-Luc Thoma (flûte traversière en bois), Pierrick Lemou et Christian Lemaitre (fiddle), Brigitte Kloareg (chant), Agnes Haack (danse débutants).
Org. Ti Kendale'h (02 99 91 28 55)

Samedi 2 avril

Sucé-sur-Erdre (44) stage de bals (une approche du bal ancien gavotte, de son évolution ainsi qu'un aperçu des autres danses ayant portées la même appellation) avec Jean-Luc Revault et Marc Clériveret.

Org. ATDMT (02 40 77 87 43)

Samedi 2 et dimanche 3 avril

Plésidy (22) stage de breton.

Org. Studi ha Dudi (02 96 13 10 69)

Dimanche 3 avril

Brest (29) perfectionnement musique de Basse-Bretagne avec Hoëla Barbedette (harpe celtique) et Christian Duro (clarinette).
Org. CBAP (02 98 46 05 85)

Nantes (44) stage de chant kan ha diskann fiseel avec Noëlle Korbelle et Claudine Flochic
Org. Dastum 44 (02 40 55 31 05)

Samedi 9 avril

Kemper (29) stj kan ha diskann gant Ifig Troadeg.

Org. Dastum Bro Gerne (02 98 52 06 37)
Paris (75) stage d'initiation à la danse bretonne avec Sylvie Minard.

Org. Ti ar Vretoned (01 43 35 26 41)

Du 11 au 15 avril

Rennes (35) stage intensif de breton.
Org. Skol an Emsav (02 99 38 75 83)

Samedi 16 avril

Acigné (35) stage «conter en gallo»

avec Jean-Pierre Thomas.

Org. Bertaeyn Galezic (02 99 38 97 65)

Du 16 au 23 avril

Trézien (29) stage de danses et musique de Bulgarie, Serbie, Bretagne, Pays de Galles.

Org. Joel et Marie-France Perchoc (02 98 05 90 63)

Du 18 au 22 avril

Plémeur (56) stage de théâtre et chant en breton pour enfants bretonnants de 8 à 12 ans, avec Bob Simon.

Org. Gan Anim et Amzer Nevez (02 97 86 32 08)

Du 18 au 23 avril

Lesneven (29) stage de breton B&B avec logement chez l'habitant.

Org. Ti ar vro (02 98 83 30 41)

Du 21 au 23 avril

La Chapelle-Neuve (22) stage Mod-All avec Jean-Michel Veillon, Tony Mac Carthy et Yannick Allory (flûte traversière en bois), Marcel Guilloux, Annie Ebrel et Nolven Le Buhe (kan ha diskann), Gilles Le Bigot et Eric Liorzou (guitare), Gaby Kerdoncuff et Youenn Le Bihan (biniou-hornbarde), Christian Lemaitre et Pierre Stephan (violin), Janick Martin et Remi Martin (accordéon).
Org. Mod-All (02 96 54 62 01)

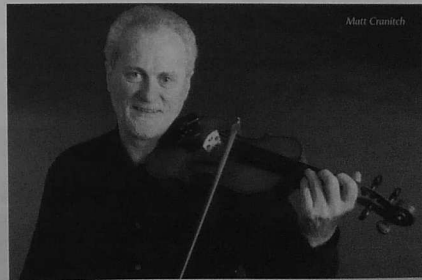
Samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai

Plésidy (22) stage de breton.

Org. Studi ha Dudi (02 96 13 10 69)



Duo Bertrand en compagnie



Matt Cranitch

Dimanche 1^{er} mai

Miniac-sous-Bécherel (35) stage de danses à 3 temps : valse, mazurka, bourrée avec Jean-Luc Revault et Marc Clérvet.

Org. La Bouezze (02 23 20 59 14)

Samedi 7 mai

Suce-sur-Erdre (44) stage de quadrille des lanciers avec Jean-Luc Revault et Marc Clérvet.

Org. ATDMT (02 40 77 87 43)

Samedi 14 et dimanche 15 mai

Pleumeur (56) stage de breton intensif.

Org. Skol An Emsav (02 99 38 75 83)

Evénements**Du 4 au 24 mars**

Concarneau et alentours (29) Gouel c'horiva e Kerne.

Org. Tud Bro Konk (02 98 56 96 03)

Samedi 2 et dimanche 3 avril

Bovel (35) Les 24 heures du chant : rendez-vous de 10 h le samedi matin à 10 h le dimanche matin pour 24 heures de chant non stop.

Org. L'Épille (02 99 44 64 54)

Du 15 au 17 avril

Pontivy (56) Kan ar Bobl.

Du 21 au 26 avril

Bovel (35) Fête du chant : stage de chant avec Anne-Gaëlle Normand, les sœurs Réminiac, Catherine Perrier, Charles Quimbert, Vincent Morel, Léo Brunel, Marc Clérvet, Gisèle Galais, Roland Brou... conférences, joute chantée, fest-deiz, fest-noz...

Org. L'Épille (02 99 44 64 54)

**Du 5 au 8 mai**

Quimper (29) XX^e anniversaire de Warl Leur Pennar-Bed.

Samedi 5 mai (Finistère) : "Confluence". Parcours-relais symbolisant la transmission. Une chanson sera transmise de cercle en cercle, grâce à différents moyens de communication (bateau, char à banc, internet...).

Vendredi 6 mai (Quimper) : Colloque sur le rôle et place de la danse traditionnelle dans la société d'aujourd'hui et son devenir. Spectacle création sur les 20 ans de la Fédération.

Samedi 7 mai (Quimper) : Colloque Le cercle celtique en tant qu'institution, vecteur économique et culturel

de demain. Fest-world : initiation à la danse, avec la participation active de danseurs et musiciens issus de minorités ethniques et culturelles. Fest-noz vras avec Harmon-Martin Quintet, Skolvan, Bagad Kemper, Les Mangoues d'oreilles, Frère et Sœur Rivoalen, Le Corré-Fustec, Helias-Le Breton, Le Bot-Chevrolier, Les Frères Bardoul.

Dimanche 8 mai (Quimper) : "Tout s'en chaîne !" : des centaines de danseurs en costume dans les rues.

Bréles, Plouarzel et Melon (29) Fête du chant dans la danse avec au programme veillée en breton, stages de chant et de danse, repas chanté, fest-noz chanté dans la danse, randonnée chantée.

Org. Dastum Bro-Leon

L'agenda actualisé en permanence est sur
www.dastum.net

Concours**Mois de mars**

Bretagne éliminatoires du Kan Ar Bobl, retrouvez les dates dans MB 188, page 51.

Samedi 6 août

Lorient (56) Finale du Trophée inter-celtique pour soliste de gaita. Ce concours a pour but de mieux faire connaître la musique de gaita solo et de susciter chez les concurrents une étude de la musique des autres nations cèles. Le concours est ouvert à tous les sonneurs régulièrement inscrits, utilisant la gaita.

Les pays (Asturie et Galice) devront présenter chacun 4 solistes, issus d'éliminatoires, choisis par un Comité représentatif. A partir de cette année, des sonneurs de gaita bretons ou d'autre nationalité pourront participer au trophée.

Pour plus de renseignement, s'adresser à l'organisation du FIL.

Annonces**Vacances musicales sans frontières**

L'association Vacances musicales sans frontières organise des centres de vacances artistiques et musicaux pour les enfants et les jeunes. Ils recrutent actuellement leurs équipes pour l'été 2005. Animateurs, directeurs, musiciens, comédiens... renseignez-vous auprès de mail@vms.org ou sur le site www.vmsf.org

Un stage BAFD en breton !

L'U'apar, après avoir organisé 4 sessions de stages BAFD en breton (la prochaine aura lieu à Cavan du 23 au 28 août, stage approfondissement) se lance dans la formation de directeurs de centre de vacances en breton. Une première en Bretagne et dans le monde ! La première session aura lieu du 4 au 12 juillet à Treglagon (29). Pour suivre cette formation, il faut être âgé de 21 ans et être titulaire du BAFD ou être âgé de plus de 25 ans

et justifier de plusieurs expériences d'animation. Le besoin est grand de former des directeurs bretonnants afin de diversifier et de multiplier l'offre de loisirs en breton pour les enfants scolarisés dans les filières bilingues. Travail garanti ! Pour toute information : 02 98 71 74 94 (Fanny) ou 02 99 51 63 97 (Katell).

Offre de stage

Dans le cadre de leurs études, des étudiants en communication ou secrétariat-gestion-compta passionnés par la culture bretonne qui auraient envie de faire leur stage dans un label de disques également organisateur occasionnel d'événements peuvent adresser leur demande à : Kerig, 12 rue du Pré de la Lyre, 35850 Geverez.

A vendre

Vends clarinette en ut. Bec manquant, à retamponner. Contacter Emmanuel Cruel, manu.cruel@wanadoo.fr, ou le 02 99 93 43 91.

CENTRE PER ROY TI KENDALC'H

Stages et Événements à St Vincent s/ Oust (56)

26 au 28 mars : 5^{ème} rencontre de Musique et Danse Irlandaises
le 26 concert et celli /fest-noz, le 27 session

22, 23, 24 juillet : 2^{ème} Fête du Rond à Saint Vincent sur Oust
concert, fes-noz, repas et randos chantées, championnat du monde de Ronds, expos jeux...

25 au 30 juillet : stages de Musiques et Danses Bretonnes
le 27 concert/fest-noz du "Grand Site"

25 au 30 août : stages de Musiques et Danses Bretonnes
le 27 fest-noz avec DARHAOU...

24 et 25 septembre : stage Swing et Improvisation
Le 24 concert avec DOUDOU SWING et YAK

29 au 31 octobre : 13^{ème} Rendez-vous des Cajuns
le 29 concert et bal (Steve Rylev & the mamou playboys), le 30 cabaret & bal cajun

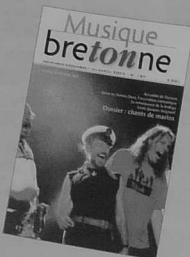
26 au 30 décembre : stages de Musiques et Danses Bretonnes
le 28 fest-noz dégusté avec CORDAU...

courriel : tikendalch@tikendalch.perroy.asso.fr tél : 02 99 91 28 55

www.tikendalch.perroy.asso.fr

Agenda

Bep daou viz, du-se Tous les deux mois, chez vous



Les dates des festoù-noz, stages, veillées, festivals, concours...

Des interviews des acteurs de la musique bretonne d'aujourd'hui : musiciens, chanteurs, associations...

Des articles sur les recherches en cours en matière de musique et de chant traditionnels

Des reportages sur les événements marquants passés et à venir

Un regard sur les parutions les plus récentes

Deiziadoù festoù-noz, stajoù, beilhadegoù, kenstrivadegoù, gouelioù...

Pennadoù-kaoz gant obere-rien sonerezh Breizh a-vremañ : sonerien, kane-rien, kevredigezhioù...

Pennadoù war enklaskoù war ar stern a-zivout sone-rezh ha kan hengounel

Kelskridoù diwar-benn an darvoudoù heverk tremenet ha da zont

Ur sell war an embann nevez

Koumanantit ! Abonnez-vous !

1 an / 6 numéros / 6 niverenn : 21€ (27 € pour l'étranger)
2 ans / 12 numéros : 39 € (51 € pour l'étranger / estrenvro)

Un disque est offert aux nouveaux abonnés !

Votre CD de bienvenue (numérotez par ordre de préférence* - offre valable jusqu'au 31/10/05):

- Grand Prix du disque Produit en Bretagne
 Veillées en Bretagne (TVB N°6)
 Bugel Koar
- L'album anniversaire des 50 ans de Dastum
 BD Swing Orchestra - En concert c'est !

Anv bihan / Prénom : Anv / Nom :

Chomlec'h / Adresse :

Kod-Post / Code postal : Kêr / Ville :

Bro / Pays :

* Dans la limite des stocks disponibles

Musique Bretonne

N° 189 (daouviziek/bimestriel)
MEURZH/EBREL
MARS/AVRIL 2005

Dastum - 16 straed / rue la Santé
35000 Roazhon/Rennes
PgZ/Tel : 02 99 30 91 00
Plr/Fax : 02 99 30 91 11
dastum@wanadoo.fr
www.dastum.net

Niverenn voullañ/N° d'impression
1215 ISSN 9241 3663
Niverenn ar bodad lemparek
N° de commission paritaire
0508 G 83 955

Rener an embann
Directeur de la publication
Charles Quimbert

Rener ar skridaoz
Directeur de la rédaction
Jacques Michenaud

Sekretourez ar skridaoz
Secrétaires de rédaction
Caroline Le Marquer
Katell Chantreau

Maketenn/Maquette
Ikron

TI-moullañ/Imprimeur
Atimco

Golo/Couverture
Feuille volante n° 850
(Catalogue Ollivier)

Kemeret o deus perzh en niverenn-mañ

Ont collaboré à ce numéro

Olier Ar Moign, Yann Bertrand,
Robert Bouthillier, Katell Chantreau,
Fanny Chauffin, Marc Clérivet, Julien
Cornic, Yvon Davy, Aurélie Drillet-
Rougier, Bernard Hommerie, Anna
Jaouen, Myriam Jégat, Jean Kergrist,
Bernard Lashleiz, Pierrick Lemou,
Jacques Michenaud, Armel Morgant,
Christian Morvan, Serge Nicolas,
Charles Quimbert, Jean-Luc Ramel,
Thierry Riou, les pôles associés et les
antennes Dastum.

Digor d'an holl eo ar gelaouenn. M'ho
peus pennadoù-skrid da ginnig, deuit
e d'armpred ganeomp, dre bostel pe
dre bellgomz. Pep hini a zo lijer da
embann e soñj dindan e anv personel.

La rédaction de *Musique Bretonne*
est ouverte à tous. Si vous avez des
propositions d'article, n'hésitez pas
à nous contacter : musique.bre-
tonne@dastum.net. Les propos des
articles publiés engagent la seule res-
ponsabilité de leurs auteurs.



FESTIVAL

PLANETES MUSIQUES

le rendez-vous des nouvelles musiques traditionnelles
(5^e édition)

MARS-JUIN 2005 > EN RÉGION

- 18/03 > Ténarèze • Tulle (19)
- 18/03 > YomguiH & Cuniot • Montreuil (93)
- 25/03 > Khaled Ben Yahia & Dorsaf Hamdani • Figeac (46)
- 05/04 > Kaloomé • Sète (34)
- 14/04 > Duo Bertrand en Cie • Bouguenais, (44)
- 05/05 > Kaloomé • Montataire (60)
- 14/05 > Hamon Martin Quintet • St Bonnet près Riom (63)
- 18/05 > Ténarèze • Cournon (63)
- 21/05 > YomguiH & Cuniot • Courcouronnes (91)
- 21/05 > M. Etxekopar & F. Rossé • Louhossoa (64)
- Juin > Khaled Ben Yahia & Dorsaf Hamdani • Correns (83)
- 03/06 > Hamon Martin Quintet • Parthenay (79)

Retrouvez tous les artistes du Festival
sur le disque Planètes Musiques.
Disponible chez votre disquaire

RENS A
05 49 95 99 90
www.famdt.com • accueil@famdt.com

Une opération du réseau FAMDT en partenariat avec

En partenariat media avec WORLD TIRAD

Avec le concours financier de

FETE DU CHANT TRADITIONNEL



10 ANS

Bovel

BLEU
Armorique



ouest
france



BOVEL³⁵

22.23.24 AVRIL 2005

Organisation : L'Epille 02 99 44 64 54
Mail : asso.epille@wanadoo.fr Site : www.epille.org